



L'HUMANITÉ DOIT TRIOMPHER

DÉFENDRE LES DROITS ET LUTTER CONTRE LA RÉPRESSION
PENDANT LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2026

AMNESTY
INTERNATIONAL



Amnesty International est un mouvement rassemblant 10 millions de personnes qui fait appel à l'humanité en chacun et chacune de nous et milite pour que nous puissions toutes et tous jouir de nos droits humains. Notre vision est celle d'un monde dans lequel les dirigeants et dirigeantes tiennent leurs promesses, respectent le droit international et sont tenus de rendre des comptes. Essentiellement financée par ses membres et des dons individuels, Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux. Nous avons la conviction qu'agir avec solidarité et compassion aux côtés de personnes du monde entier peut rendre nos sociétés meilleures.

© Amnesty International 2026. Sauf mention contraire, le contenu de ce document est sous licence Creative Commons (attribution, utilisation non commerciale, pas d'œuvre dérivée, 4.0 International).
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode>

Pour plus d'informations, veuillez consulter la page relative aux autorisations sur notre site : www.amnesty.org

Lorsqu'une entité autre qu'Amnesty International est détentrice du copyright, le matériel n'est pas sous licence Creative Commons.

L'édition originale en langue anglaise de ce document a été publiée en 2026 par Amnesty International Ltd, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.



Couverture : Une étudiante dépose une bougie près d'une réplique du trophée de la Coupe du monde de la FIFA ornée de photos de personnes disparues, lors d'une performance artistique organisée par le collectif Light and Hope à Guadalajara (Mexique), 21 novembre 2025.
© Ulises Ruiz/Getty Images

Index AI : IOR 10/0837/2026 FRENCH

Version originale : anglais

amnesty.org

**AMNESTY
INTERNATIONAL** 

SOMMAIRE

1. SYNTHÈSE	4
2. MÉTHODOLOGIE	8
3. COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2026 : LE FOOTBALL À UNE AUTRE ÉCHELLE	9
4. CRITÈRES DE CANDIDATURE ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS DE LA FIFA	12
4.1 RESPONSABILITÉS DE LA FIFA DANS LE DOMAINE DES DROITS HUMAINS	12
4.2 RESPONSABILITÉS DES ASSOCIATIONS NATIONALES DE FOOTBALL	13
4.3 RESPONSABILITÉS DES SPONSORS	14
4.4 ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE CANDIDATURE	14
4.5 CADRE DES DROITS HUMAINS DE LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2026 ET PROJETS DES VILLES HÔTES	15
4.6 SURVEILLANCE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE	16
5. PRINCIPAUX RISQUES RELATIFS AUX DROITS HUMAINS	17
5.1 CONTEXTE	17
5.2 DROITS À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DE RÉUNION PACIFIQUE	21
5.3 APPLICATION ABUSIVE DES POLITIQUES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION ET DE CONTRÔLE DES FRONTIÈRES	30
5.4 DISCRIMINATION CONTRE LES PERSONNES LGBTQI+	37
6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	40

1. SYNTHÈSE

Le 11 juin 2026, la Coupe du monde de la FIFA la plus grande et la plus lucrative à ce jour s'ouvrira au stade Azteca, à Mexico, pour se clôturer ensuite six semaines et 104 matchs plus tard, au stade MetLife, dans le New Jersey, aux États-Unis. Des millions de fans se rendront au Canada, au Mexique et aux États-Unis, et des milliards d'autres personnes partout dans le monde regarderont le tournoi à la télévision. La FIFA devrait engranger 11 milliards de dollars des États-Unis grâce à ce spectacle.

Pour des millions de supporters, la Coupe du monde représente quelque chose de particulier : un moment extraordinaire de joie partagée, une occasion de voyager, même par écran interposé, pour soutenir leur équipe nationale, et une célébration mondiale du sport le plus suivi au monde. La FIFA a elle-même promis un tournoi pendant lequel tout le monde « se sentira en sécurité, inclus et libre d'exercer ses droits ». Cette promesse a rarement été plus indispensable, et elle risque fort d'être rompue.

La Coupe du Monde 2026 de la FIFA est organisée dans un contexte de grave crise des droits humains, qui entraîne des risques et des conséquences pour les fans, les joueurs, les journalistes, les travailleurs et travailleuses et les populations locales. Les États-Unis, où se tiendront les trois quarts des matchs de la Coupe du monde, sont le théâtre d'une « crise des droits humains » et de pratiques autoritaires caractéristiques et récurrentes. Des agents armés enfoncent des portes, arrêtent des enfants et ont expulsé des centaines de milliers de personnes. Des groupes de fans LGBTQI+ ont déclaré qu'il était dangereux que leur présence soit visible, et des supporters de quatre pays qualifiés sont interdits d'entrée sur le territoire des États-Unis. Au Mexique, les autorités ont mobilisé 100 000 membres du personnel de sécurité, dont des militaires, en réponse aux niveaux élevés de violence, tandis qu'un mouvement de femmes, de mères, cherchant à obtenir vérité, justice et réparations pour les 133 500 personnes disparues du pays prévoit une manifestation pacifique devant le stade Azteca à Mexico pour le match d'ouverture. Au Canada, l'expérience des Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver et la crise du logement de plus en plus grave ont soulevé des craintes que des personnes sans abri soient déplacées. Déjà, un refuge accueillant des personnes sans abri pendant l'hiver à Toronto a été fermé un mois plus tôt que d'ordinaire car le bâtiment avait été réservé par la FIFA dans le cadre de l'accord d'organisation conclu avec la ville.

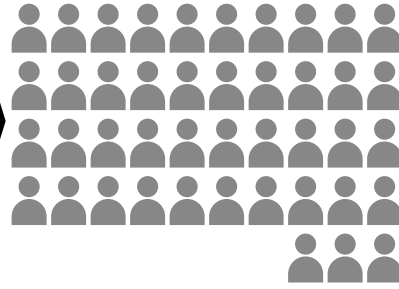
Partout, la situation est grave. Bien que Donald Trump ait obtenu le Prix FIFA pour la paix nouvellement créé en décembre 2025, son gouvernement a activement cherché à démanteler et priver de fonds les systèmes internationaux de coopération existants, s'est rendu responsable d'un acte d'agression au Venezuela, a mené des frappes aériennes constituant des exécutions extrajudiciaires en Amérique latine et a lancé, conjointement avec Israël, des attaques de grande ampleur contre l'Iran, tuant des civil-e-s et mettant en doute la participation du pays au tournoi.

APPLICATION ABUSIVE DES POLITIQUES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION ET CONTRÔLE DISCRIMINATOIRE DES FRONTIÈRES

La plus grave menace pesant tant sur les personnes se rendant aux États-Unis depuis l'étranger que sur celles vivant dans le pays et prenant part à la Coupe du monde est sans doute le système d'application violente, discriminatoire et meurtrière des politiques d'immigration et de détentions de masse aux États-Unis. Le Service de contrôle de l'immigration et des douanes des États-Unis (ICE), le Service des douanes et de la protection des frontières (CBP) de ce pays et d'autres organes ont été transformés pour faire de leurs activités des opérations de type paramilitaire, dans le cadre desquelles des agents fédéraux masqués et armés enfoncent des portes et pénètrent dans des logements sans mandat et arrêtent arbitrairement, placent en détention, soumettent à des violences et tuent des membres de diverses populations partout aux États-Unis. Quelque 43 personnes sont mortes dans des centres de détention de l'ICE entre janvier 2025 et le 18 mars 2026, et des agents ont eu recours à une force meurtrière pendant des opérations et en réponse à des manifestations pacifiques, ce qui a notamment mené aux homicides illégaux de Renée Good, Keith Porter, Ruben Ray Martinez, Silverio Villegas González et Alex Pretti.

43 PERSONNES SONT MORTES

DANS DES CENTRES DE DÉTENTION DE L'ICE ENTRE JANVIER 2025 ET LE 18 MARS 2026



L'ampleur des arrestations, détentions et expulsions menées par les services de l'immigration a été énorme. Le nombre d'arrestations et d'expulsions illégales n'a été rendu possible que par l'érosion des garanties d'une procédure régulière. D'après l'analyse de données gouvernementales menée par le New York Times, l'ICE et le CBP ont expulsé plus de 500 000 personnes en 2025, dont 230 000 personnes arrêtées dans le pays et 270 000 à la frontière. Cela représente plus de six fois le nombre de personnes qui assisteront à la finale de la Coupe du monde au stade MetLife, dans le New Jersey. Les arrestations menées dans les rues par l'ICE ont été multipliées par 11 et le nombre d'enfants en détention entre les mains de l'ICE a été multiplié par six. Au 19 mars 2026, le nombre d'accords 287(g) conclus entre l'ICE et des agences locales et étatiques d'application des lois, y compris dans des villes accueillant la Coupe du monde comme Dallas, Houston et Miami, s'élevait à 1 544. Ces accords autorisent les forces de l'ordre locales à exercer des fonctions de contrôle de l'immigration et permettent l'utilisation des établissements pénitentiaires locaux à des fins de détention liée à l'immigration. Amnesty International a également recueilli des informations sur les conditions de détention de personnes migrantes dans le centre de détention de Krome Nord et le centre de détention des Everglades (également connu sous le nom d'« Alligator Alcatraz »), qui se trouvent respectivement à 32 et 80 kilomètres du siège de la FIFA à Miami. L'organisation a conclu que ces conditions de détention constituaient un traitement cruel, inhumain et dégradant et s'apparentaient parfois à des actes de torture.

Bien que le football soit l'un des sports les plus populaires parmi de nombreuses populations immigrées aux États-Unis, et malgré le fait que des millions de supporters s'appêtent à se rendre aux États-Unis depuis le monde entier, ni la FIFA ni les autorités étasuniennes n'ont fourni de garanties de protection contre le profilage ethnique et racial, les descentes aveugles et les détentions et expulsions illégales. Aucun des projets de plans relatifs aux droits humains présentés à ce jour par les villes hôtes aux États-Unis n'évoque de mesures de protection face à ces menaces. En effet, le directeur par intérim de l'ICE a déclaré au Congrès que l'agence serait « un élément clé de l'appareil de sécurité global pour la Coupe du monde ». Le risque n'est pas théorique : lors de la Coupe du monde des clubs de la FIFA 2025, Human Rights Watch a constaté qu'un supporter avait été arrêté pour une infraction civile mineure avant d'être remis à l'ICE, puis expulsé.

Amnesty International a dénoncé les conséquences dévastatrices des politiques du gouvernement actuel à la frontière entre les États-Unis et le Mexique où, du fait de l'impossibilité désormais d'y demander l'asile et des coupes budgétaires, des milliers de personnes se trouvent dans une situation d'incertitude et vivent dans des conditions dangereuses. Au Canada, un projet de loi actuellement étudié par le Parlement restreindrait encore davantage le droit de demander l'asile, tandis que l'Entente sur les pays tiers sûrs conclue avec les États-Unis permet de refouler des personnes à la frontière entre les deux pays et de les renvoyer aux États-Unis, où elles risquent d'être victimes de discrimination, d'être arrêtées et de ne bénéficier d'une assistance juridique que limitée.

Les fans pourraient également être victimes de discrimination aux frontières. Parmi les 39 pays faisant l'objet de sévères interdictions d'entrée sur le territoire imposées par le gouvernement des États-Unis, quatre se sont qualifiés pour la Coupe du monde. Ainsi, peu de supporters de Côte d'Ivoire, d'Haïti, d'Iran et du Sénégal pourront se rendre aux États-Unis pour soutenir leur équipe. D'autres supporters s'exposent à une surveillance intrusive, puisque des politiques ont été proposées en vue de forcer les touristes et les personnes migrantes présentant des demandes liées à l'immigration, notamment d'asile, à mettre leurs réseaux sociaux à disposition à des fins de vérification et de recherche de contenus « anti-américains ».

DROIT À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DE RÉUNION PACIFIQUE

Compte tenu de leur ampleur et de leur impact, les Coupes du monde sont souvent au cœur de critiques et de manifestations publiques. Pourtant, en dépit de ses propres politiques en matière de droits humains, la FIFA restreint le droit à la liberté d'expression tant des fans que des joueur-euse-s, notamment par son « Code de conduite au stade » applicable aux supporters, qui interdit les messages et symboles « politiques », ainsi que par son « Code disciplinaire » applicable aux joueur-euse-s et aux responsables.

Le gouvernement étasunien a considérablement intensifié ses attaques contre les journalistes et les organes médiatiques qu'il considère comme critiques de ses politiques. Au moins un journaliste, Mario Guevara, a été expulsé après avoir travaillé sur des opérations et descentes de l'ICE. Les journalistes au Mexique continuent de faire face à de graves menaces. Le pays est considéré par le Comité pour la protection des journalistes comme le plus dangereux pour la presse dans l'hémisphère occidental, sept journalistes ayant été tués en 2025 en représailles pour leur travail.

Des restrictions ont également été imposées au droit à la liberté de réunion pacifique dans les trois pays hôtes. Le gouvernement des États-Unis a pris pour cible des étudiant-e-s étrangers manifestant contre le génocide actuellement perpétré par le gouvernement d'Israël à Gaza, ainsi que des personnes qui manifestaient ou surveillaient des opérations agressives d'application de la politique d'immigration. Ainsi, les visas de 8 000 étudiant-e-s ont été révoqués en 2025 pour « interventions des forces de l'ordre pour actes délictueux », l'analyse de l'évaluation des visas étant assistée par des systèmes de surveillance de masse alimentés par l'intelligence artificielle. L'armée a été déployée à des fins de maintien de l'ordre dans plusieurs villes des États-Unis, notamment à Los Angeles, ville hôte de la Coupe du monde, où le président Donald Trump a placé sous le commandement fédéral et déployé environ 4 000 membres de la Garde nationale californienne en juin 2025, jusqu'à ce qu'une décision de justice mette fin à ce déploiement en décembre 2025.

Au Canada, une vague de manifestations contre le génocide à Gaza s'est également élevée, et des manifestations pacifiques de grande ampleur et des campements de manifestant-e-s étudiants ont notamment été dispersés ou évacués de manière injustifiée par la police. Des zones d'interdiction de manifestations ont été instaurées dans certaines villes, notamment à Toronto, restreignant les manifestations à proximité des écoles, établissements de soins et bâtiments religieux, mais toutefois pas à proximité des lieux où se tiendra le tournoi.

Plusieurs manifestations liées à la Coupe du monde ont été organisées au Mexique pour des revendications liées à l'accès à la terre, à l'eau et au logement et dénoncer la gentrification, tandis que des femmes recherchant des proches continuent de demander vérité, justice et réparations pour leurs proches disparus. À Guadalajara, ville hôte de la compétition, les autorités ont menacé d'expulser les personnes recherchant des personnes disparues qui manifestent sur le « rond-point des disparu-e-s », alors qu'à Monterrey, la police a essayé d'arrêter des femmes recherchant des proches alors qu'elles affichaient des banderoles sur un pont. Au total, 100 000 membres du personnel de sécurité seront mobilisés pour assurer la sécurité pendant le tournoi, dont 20 000 militaires. L'armée continue d'être impliquée dans un vaste éventail d'atteintes aux droits humains, notamment des exécutions extrajudiciaires. La Cour interaméricaine des droits de l'homme a jugé que le recours à la force militaire par le Mexique à des fins de sécurité publique devait être exceptionnel, temporaire et soumis à un contrôle civil strict.

DISCRIMINATION CONTRE LES PERSONNES LGBTQI+

En dépit de la promesse initiale d'une Coupe du monde 2026 inclusive à laquelle s'étaient engagés les organisateurs, ainsi que des engagements de certaines villes hôtes, les supporters et joueurs LGBTQI+ font face à des risques de discrimination auxquels il est indispensable de remédier. Si la FIFA s'est clairement engagée à lutter contre la discrimination, elle aurait toutefois, d'après certaines informations, annulé des communications contre la discrimination qui étaient prévues dans le cadre de la Coupe du monde des clubs de la FIFA en 2025.

L'offensive menée par le gouvernement actuel des États-Unis contre les droits des personnes LGBTQI+, particulièrement les personnes transgenres et de genre variant, a poussé le principal groupe de supporters LGBTQI+ d'Angleterre et un réseau de groupes de supporters LGBTQI+ européen à déclarer qu'ils ne rendront pas leur présence visible lors des matchs aux États-Unis. Le président Donald Trump a signé des décrets visant à « exclure les hommes du sport féminin » et à « rétablir la vérité biologique ». Des programmes gouvernementaux protégeant les personnes LGBTQI+ ou offrant des soins ont été supprimés, et certains pays ont averti leurs ressortissant-e-s qu'il était possible que l'entrée sur le territoire des États-Unis leur soit refusée à la frontière si leur

identité de genre apparaissant sur leur passeport était différente du sexe qui leur a été attribué à la naissance ou si la mention « X » apparaissait. Les jeunes personnes transgenres continuent par ailleurs de subir une discrimination au Canada, tandis que le Mexique est considéré comme le deuxième pays le plus dangereux du monde pour les personnes transgenres, avec 59 transfémicides recensés en 2024.

Dans le football, les chants homophobes restent un problème récurrent pendant les matchs des équipes nationales mexicaine, étasunienne et canadienne, ce qui a entraîné des suspensions de matchs et des sanctions de la FIFA contre la Fédération mexicaine de football.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

À quelques semaines du coup d'envoi, la déclaration de la FIFA selon laquelle « le football unit le monde » contraste vivement avec les pratiques clivantes et répressives des gouvernements accueillant son tournoi phare. Cette Coupe du monde est bien loin du tournoi « à risque modéré » que la FIFA estimait qu'il serait et des mesures urgentes sont nécessaires pour combler le gouffre entre la promesse initiale du tournoi et la réalité actuelle.

Il est encore temps d'éviter que la Coupe du monde 2026 soit un théâtre de répression et un espace d'application de pratiques autoritaires. Les gouvernements hôtes doivent respecter leurs obligations au regard du droit international relatif aux droits humains, et la FIFA, les fédérations nationales de football et les sponsors sont clairement tenus de respecter les droits humains et d'user de leur grande influence pour protéger les supporters, les joueurs, les journalistes, les travailleurs et travailleuses et les populations locales. C'est à ces personnes, et non pas aux gouvernements, à la FIFA ou aux sponsors, qu'appartient le football, et leurs droits doivent être placés au cœur de ce tournoi.

Ainsi, la FIFA, les gouvernements nationaux et les villes hôtes doivent :

- Garantir les droits aux libertés d'expression et de réunion pacifique au sein des lieux où se tiendra la Coupe du monde et en dehors de ceux-ci dans tous les pays hôtes, en évitant de recourir aux forces armées pour le maintien de l'ordre civil et en protégeant les médias et les défenseur-e-s des droits humains.
- Mettre fin aux descentes aveugles, au profilage ethnique, aux arrestations arbitraires, aux détentions de masse et aux expulsions illégales aux États-Unis, et fournir des garanties publiques que les événements, lieux d'organisation et rassemblements liés à la Coupe du monde ne seront pas pris pour cible par les services de l'immigration.
- Lever les interdictions discriminatoires d'entrer sur le territoire des États-Unis, notamment pour les pays dont les équipes se sont qualifiées pour le tournoi, et abandonner les propositions de vérification des comptes de réseaux sociaux.
- Prendre des mesures efficaces pour protéger les personnes LGBTQI+ de la discrimination, du harcèlement et des violences, y compris en menant des campagnes contre la discrimination et en faisant bon usage du protocole antidiscrimination de la FIFA pendant les matchs, tout au long du tournoi et après.
- Faire en sorte que les villes hôtes publient des plans relatifs aux droits humains à jour et renforcés fournissant une protection complète aux supporters, aux joueurs, aux journalistes, aux travailleurs et travailleuses et aux populations locales.

Les associations nationales de football, en tant que membres de la FIFA et bénéficiaires financiers engrangeant des millions de dollars grâce au tournoi, ont également des responsabilités et doivent défendre les droits humains et les supporters qui suivront leur équipe nationale. Les sponsors doivent également user de leur influence auprès de la FIFA pour veiller à ce qu'elle respecte ses responsabilités relatives aux droits humains.



Une passante tient une pancarte en signe de protestation alors que des agents chargés de l'application des lois examinent l'endroit où un agent de l'ICE aurait ouvert le feu pendant des opérations fédérales à Minneapolis, Minnesota, 7 janvier 2026. © Stephen Maturen/Getty Images

2. MÉTHODE

Le présent rapport se fonde sur l'analyse existante des principales questions relatives aux droits humains dans les trois pays accueillant la Coupe du monde de la FIFA 2026, afin de cerner les menaces à l'égard des supporters, des joueurs, des journalistes, des travailleuses et travailleurs, ainsi que des populations locales. L'analyse est basée sur les obligations des États au regard du droit international relatif aux droits humains ainsi que sur les responsabilités de la FIFA en matière de droits humains en vertu des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, outre ses propres statuts et politiques. L'ampleur des responsabilités de la FIFA est précisée dans des rapports antérieurs publiés depuis plus d'une décennie par Amnesty International et d'autres organisations.

Le rapport se concentre sur certains des principaux risques relatifs aux droits humains qui sont directement liés à l'accueil de la Coupe du monde, et non sur l'ensemble des problématiques de droits fondamentaux qui existent dans le pays. Un certain nombre de risques importants – tels que les droits des travailleuses et travailleurs, les menaces visant les personnes sans abri, notamment les personnes autochtones, ou les effets du changement climatique – ne sont pas traités en détail.




















Ce rapport s'appuie sur un éventail d'analyses existantes publiées par Amnesty International, complétées par des rapports et analyses d'autres organisations de défense des droits humains, des rapports, déclarations et instruments juridiques émanant de gouvernements officiels, y compris la législation nationale et des documents juridiques, les projets des villes hôtes dans le domaine des droits fondamentaux, des documents et résolutions des Nations unies, et une veille fiable des médias. Un soutien supplémentaire aux travaux de recherche a été fourni par Fair Square Research et Mariaclara Baldassarre, Ariane Hein, Philipp Schöler, Crea Shine et Ariana Vasquez, de la Business and Human Rights Clinic de l'université d'Amsterdam.

Le 2 mars 2026, Amnesty International a adressé par écrit à la FIFA une série de questions sur les sujets traités dans le rapport. Au 26 mars 2026, la FIFA n'avait pas communiqué de réponse écrite.

3. COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2026 : LE FOOTBALL À UNE AUTRE ÉCHELLE

Le 11 juin 2026, au stade Azteca de Mexico¹, les équipes nationales du Mexique et de l'Afrique du Sud donneront le coup d'envoi de la plus grande Coupe du monde masculine de l'histoire de la FIFA. Le tournoi, qui se déroulera sur 39 jours dans 16 villes hôtes au Canada, aux États-Unis et au Mexique, comptera 104 matchs et la finale se jouera au stade MetLife, dans le New Jersey, le 19 juillet. La FIFA espère qu'environ 6,5 millions de personnes assisteront au tournoi de 2026 dans les trois pays hôtes et que 6 milliards de spectateurs et spectatrices du monde entier seront devant leur écran².

Les États-Unis accueilleront les trois quarts des matchs (78), notamment l'ensemble des matchs à partir des quarts de finale, le Mexique et le Canada accueillant 13 matchs chacun.

PAYS	NOMBRE DE MATCHS	VILLES HÔTES			
 ÉTATS-UNIS	78	11  ATLANTA	 BOSTON	 DALLAS	 HOUSTON
		 KANSAS CITY	 LOS ANGELES	 MIAMI	
		 NEW YORK/NEW JERSEY	 PHILADELPHIE		
		 SAN FRANCISCO	 SEATTLE		
 MEXIQUE	13	3  GUADALAJARA	 MEXICO	 MONTERREY	
 CANADA	13	2  TORONTO	 VANCOUVER		

Illustrations des stades © Afrel Refiana/Vecteezy.com

- Hormis pour la Coupe du monde de la FIFA 2026, le stade Azteca est désormais appelé stade Banorte, après avoir cédé les droits sur son nom pour financer sa rénovation.
- FIFA, « FIFA-WTO study estimates USD 4.7 billion economic output from FIFA Club World Cup and FIFA World Cup in the US », 5 avril 2025, <https://inside.fifa.com/organisation/media-releases/fifa-wto-study-estimates-usd-47-billion-economic-output-from-fifa-club-world>

CARTE DE LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2026 | 3 PAYS, 16 VILLES



La FIFA estime que l'édition 2026 sera le tournoi le plus lucratif de son histoire, compte tenu du pouvoir d'achat du marché nord-américain et de l'élargissement du tournoi à 48 équipes (au lieu de 36 jusque là). Dans le budget 2023-2026 révisé de la FIFA, l'organisation prévoit de tirer des recettes totales de 11 milliards de dollars des États-Unis du cycle quadriennal dont la Coupe du monde 2026 sera le point culminant, les revenus « provenant principalement de la Coupe du Monde 2026 ». Sur ce montant, 3,9 milliards de dollars devraient provenir de la vente des droits de diffusion, 3,1 milliards des droits d'accueil et de la vente des billets et 3,4 milliards des droits de commercialisation et de licence³.

Les recettes encaissées par la FIFA servent à faire fonctionner l'instance sportive et à financer ses associations membres. Elles comprennent les prix destinés aux équipes participant à la Coupe du monde, qui atteindront 727 millions de dollars pour le tournoi 2026 – ce qui représente une hausse de 50 % par rapport à 2022⁴.

Comme le montrent les comptes de la FIFA, les accords avec les sponsors sont extrêmement lucratifs. La FIFA gère un système de sponsoring à plusieurs niveaux : au niveau le plus élevé, l'entreprise pétrolière publique Saudi Aramco est le premier « grand partenaire mondial » de la FIFA, tandis que les six autres « partenaires de la FIFA » qui sponsorisent tous ses événements sont Adidas, Coca-Cola, Hyundai/Kia, Qatar Airways, Visa et Lenovo. Les sponsors de la Coupe du monde de la FIFA situés au deuxième niveau détiennent des droits spécifiques à certains événements pour le tournoi 2026 ; il s'agit notamment d'AB InBev, Bank of America, Hisense, Lay's, McDonald's, Mengniu Dairy, Unilever et Verizon. Parmi les partenaires « du troisième niveau », on retrouve Airbnb, Diageo, DoorDash, Globant, The Home Depot, Rock-It Cargo, Valvoline et Marriott-Bonvoy⁵.

3 FIFA, Rapport annuel 2022 de la FIFA, 2023, <https://publications.fifa.com/fr/annual-report-2022/finances/2023-2026-cycle-budget-and-2024-detailed-budget/>, « budget 2023-2026 et budget détaillé pour 2024 ».

4 FIFA, « Le Conseil de la FIFA approuve une contribution financière record pour la Coupe du monde de la FIFA 2026™ », 17 décembre 2025, <https://inside.fifa.com/organisation/fifa-council/media-releases/council-approves-record-breaking-world-cup-2026-financial-contribution>

5 Sports Business Journal, « 2026 FIFA World Cup sponsors and host city supporters », 29 octobre 2025, <https://www.sportsbusinessjournal.com/Articles/2025/10/29/2026-fifa-world-cup-sponsors-and-host-city-supporters/>

LE TOURNOI ÉLARGI À 48 ÉQUIPES VA GÉNÉRER



Ce ne sont pas les supporters qui bénéficient de la hausse des recettes de la FIFA. Les prix des billets pour le tournoi 2026 atteignent un record historique, le montant de la plupart des tickets pour les matchs au sein des groupes de pays étant trois fois supérieure à celle des billets de la Coupe du monde de 2022 au Qatar, avant même la revente⁶. Le billet le moins cher pour la finale dans le New Jersey dépassait initialement 2 030 dollars, et le plus onéreux 8 680. Face à la réaction hostile de groupes de supporters, dont Football Supporters Europe, et à la pression des maires des villes concernées, la FIFA a établi un prix forfaitaire de 60 dollars, qui ne concerne toutefois que 1,6 % des tickets⁷. Les villes hôtes aux États-Unis se sont plaintes qu'elles risquaient d'enregistrer collectivement des pertes de 250 millions de dollars parce que la FIFA conservait la majeure partie des recettes de la Coupe du monde, tout en restreignant les partenariats commerciaux pour les villes hôtes afin d'éviter toute concurrence avec ses propres partenariats⁸.

En 2021, la FIFA a adopté l'accord-cadre des Nations unies intitulé « Le sport au service de l'action climatique » et s'est engagée à réduire ses émissions de carbone de 50 % d'ici à 2030 et à atteindre un niveau d'émissions nettes nul d'ici à 2040⁹. Cependant, dans un rapport de 2025, Scientists for Global Responsibility a estimé que l'élargissement du tournoi à 48 équipes produirait plus de 9 millions de tonnes de dioxyde de carbone, ce qui équivaldrait aux émissions de 6,5 millions de voitures sur une année, et que cette édition de la Coupe du monde serait ainsi la plus polluante de tous les temps¹⁰.

-
- 6 The Guardian, « How prices for the cheapest World Cup tickets have rocketed », 18 décembre 2025, <https://www.theguardian.com/football/2025/dec/18/analysis-how-prices-for-the-cheapest-world-cup-tickets-have-rocketed>
 - 7 Football supporters Europe, « Statement: Historically high World Cup ticket prices – FSE calls for immediate halt to ticket sales », 11 décembre 2025, <https://www.fanseurope.org/news/statement-historically-high-world-cup-ticket-prices-fse-calls-for-immediate-halt-to-ticket-sales/>; Politico, « LA, NYC mayors slam FIFA ticket prices », 29 janvier 2026, <https://www.politico.com/news/2026/01/29/la-nyc-mayors-fifa-ticket-prices-00754523>; FIFA, « New ticket pricing tier introduced for fans of qualified teams at FIFA World Cup 2026™ », 16 décembre 2025, <https://www.fifa.com/en/tournaments/mens/worldcup/canadamexicousa2026/articles/fifa-world-cup-2026-new-ticket-pricing-tier>
 - 8 Independent, « Hosting 2026 World Cup to cost US cities upwards of \$250m after 'worst deal in history' », 10 décembre 2025, <https://www.independent.co.uk/sport/football/fifa-world-cup-2026-us-cities-donald-trump-sponsors-deal-cost-b2881267.html>
 - 9 FIFA, Rapport annuel 2021 de la FIFA, 2022, <https://publications.fifa.com/fr/annual-report-2021/around-fifa/fifa-climate-strategy/>, « stratégie de la FIFA pour le climat ».
 - 10 New Weather Institute, *FIFA's Climate Blind Spot: The Men's World Cup in a Warming World*, juillet 2025, https://www.newweather.org/wp-content/uploads/2025/07/FIFAs_climate_blind_spot.pdf

4. CRITÈRES DE CANDIDATURE ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS DE LA FIFA

4.1 RESPONSABILITÉS DE LA FIFA DANS LE DOMAINE DES DROITS HUMAINS

Depuis 2015, la FIFA reconnaît qu'il lui incombe d'identifier, de prévenir, d'atténuer et d'expliquer tout effet négatif sur les droits humains de ses propres activités, et ceux directement liés à ses opérations, conformément aux Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (Principes directeurs des Nations unies). Cette responsabilité n'est aucunement liée à ce que font – ou ne font pas – les États pour remplir leurs propres obligations en matière de respect et de protection des droits humains¹¹. Ces engagements figurent dans une série de politiques de la FIFA, notamment :

- Article 3 des Statuts de la FIFA, disposant que « [l]a FIFA s'engage à respecter tous les droits humains internationalement reconnus et elle mettra tout en œuvre pour promouvoir la protection de ces droits »¹².
- Politique de la FIFA en matière de droits de l'homme (2017), définissant les responsabilités et les engagements liés aux événements et activités dirigés par la FIFA, ainsi que les attentes à l'égard des organes, membres et partenaires de la FIFA¹³.
- Déclaration de la FIFA sur les représentant-e-s des médias et les défenseur-e-s des droits humains, publiée en 2018 et mise à jour en 2025, déterminant ses engagements et établissant un mécanisme de traitement des plaintes¹⁴.
- Les mécanismes de plainte de la FIFA, qui ont englobé d'abord un mécanisme élaboré à l'occasion de la Coupe du monde de 2022 au Qatar puis un système général de signalement des problèmes liés aux droits humains¹⁵. Un mécanisme de plainte devrait être lancé pour la Coupe du monde 2026.
- Cadre de la FIFA relatif aux droits humains pour la Coupe du monde 2026 au Canada, aux États-Unis et au Mexique¹⁶.

La FIFA s'est également engagée à aller au-delà des Principes directeurs des Nations unies. Sa Politique en matière de droits de l'homme dispose que

11 Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme : Mise en œuvre du cadre de référence « protéger, respecter et réparer » des Nations Unies, doc. ONU HR/PUB/11/04, 2011, principe 11 et commentaire associé, p. 15. Le Guide sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises de l'OCDE stipule que « [l]es entreprises ont la responsabilité de traiter les impacts négatifs qu'elles causent ou auxquels elles contribuent, même lorsqu'elles exercent leurs activités dans des contextes où les problèmes systémiques sont fréquents ». OECD, Guide sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises, 2018, p. 83, https://www.oecd.org/content/dam/oecd/fr/publications/reports/2018/02/oecd-due-diligence-guidance-for-responsible-business-conduct_c669bd57/a9375127-fr.pdf

12 FIFA, Manuel juridique de la FIFA 2024, septembre 2024, <https://digitalhub.fifa.com/m/3b7abbf25c1bd879/original/FIFA-Legal-Handbook-2024-FR.pdf>

13 FIFA, Politique de la FIFA en matière de droits de l'homme, mai 2017, <https://digitalhub.fifa.com/m/1a876c66a3f0498d/original/kr05dqyhwr1uhqy2lh6r-pdf.pdf>

14 FIFA, « La FIFA lance un mécanisme de plainte pour les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes », mai 2018, <https://inside.fifa.com/fr/organisation/media-releases/la-fifa-lance-un-mecanisme-de-plainte-pour-les-defenseurs-des-droits-de-l-homme-> et « FIFA statement on human rights defenders and media representatives », 2025, <https://digitalhub.fifa.com/m/ec85f3de496c6cb6/original/ejf1ecdku14lm2v9zc03-pdf.pdf>

15 FIFA, Human Rights Grievance Mechanism, <https://inside.fifa.com/human-rights/grievance-mechanism> (consulté le 12 mars 2026).

16 FIFA, FWC26 Human Rights Framework, juin 2024, https://digitalhub.fifa.com/m/494d934f7de1bad/original/FWC26-Human-Rights-Framework_Final_EN_24-July-2024.pdf



Le président de la FIFA, Gianni Infantino, fait un selfie lors du tirage au sort officiel de la Coupe du monde de la FIFA 2026 avec le président des États-Unis, Donald Trump, la présidente du Mexique, Claudia Sheinbaum, et le Premier ministre du Canada, Mark Carney, à Washington (États-Unis), 5 décembre 2025. © Andrew Harnik/Getty Images

« La FIFA s'efforcera d'aller au-delà de sa responsabilité qui est de respecter les droits de l'homme ancrés dans les principes directeurs des Nations Unies, et ce en prenant des mesures pour promouvoir la défense des droits de l'homme et favoriser l'exercice de ces droits [...]. »¹⁷

4.2 RESPONSABILITÉS DES ASSOCIATIONS NATIONALES DE FOOTBALL

En tant que membres de la FIFA dotés du droit de vote, les associations nationales de football sont aussi contraintes par les Statuts de la FIFA et tenues de respecter la Politique de la FIFA en matière de droits de l'homme. En outre, du fait de leurs relations commerciales avec la FIFA – dont les associations de football tirent des recettes considérables –, elles ont des responsabilités claires quant aux droits humains en vertu des Principes directeurs des Nations unies, notamment celle d'user de leur influence pour prévenir les préjudices liés aux droits humains. Toutes les associations de football reçoivent des financements de la FIFA par l'intermédiaire du programme FIFA Forward – dans les quatre années qui ont précédé 2026, chacune a reçu au moins 8 millions de dollars¹⁸ – ainsi que des fonds supplémentaires pour la participation aux tournois de la FIFA. Pour la Coupe du monde masculine 2026, chaque association de football participante recevra au minimum 9 millions de dollars, ce chiffre atteignant 19 millions si elles arrivent en quart de finale et 50 millions si elles remportent le tournoi¹⁹.

¹⁷ FIFA, Politique de la FIFA en matière de droits de l'homme (op. cit.).

¹⁸ FIFA, Règlement du programme de développement Forward de la FIFA – FORWARD 3.0, édition de mars 2025, <https://digitalhub.fifa.com/m/4896706dac773e2a/original/Reglement-du-programme-de-developpement-Forward-de-la-FIFA-Forward-3-0.pdf>

¹⁹ FIFA, « Le Conseil de la FIFA approuve une contribution financière record pour la Coupe du monde de la FIFA 2026™ » (op. cit.).



Un homme manifeste contre la privation de logement lors des Jeux olympiques d'hiver de 2010, dans la ville hôte de Vancouver (Canada), 15 février 2010. © Mark Ralston/AFP via Getty Images

4.3 RESPONSABILITÉS DES SPONSORS

Étant donné que le marketing rapporte des milliards de dollars à la FIFA, les partenaires et sponsors de celle-ci doivent également user de leur influence pour veiller à ce que l'organisation assume ses responsabilités en matière de droits humains. Différents moyens permettent d'accroître l'effet de levier, notamment créer des processus de suivi qui permettent de recueillir des informations montrant comment la FIFA remplit ses responsabilités en matière de droits humains et exiger que les audits, les rapports ou les plans d'action correctifs soient inclus en tant que clauses relatives aux droits fondamentaux dans les contrats passés avec la FIFA. Par ailleurs, les sponsors peuvent unir leurs forces et faire usage de leur pouvoir collectif pour inciter la FIFA à se conformer aux droits humains dans les politiques et la pratique.

4.4 ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE CANDIDATURE

La Coupe du monde masculine 2026 est également le premier tournoi de la FIFA pour lequel des normes relatives aux droits humains ont été incluses dans le processus de candidature et de sélection. En 2018, dans le cadre d'un processus d'appel d'offres contre le Maroc, la candidature conjointe du Canada, des États-Unis et du Mexique (« United 2026 ») a soumis une proposition de 90 pages en faveur d'une stratégie unie en matière de droits humains, qui définissait les « principaux risques liés aux droits fondamentaux » dans le contexte du tournoi, notamment en ce qui concerne les droits du travail, la discrimination et l'inclusion, la sécurité, la sûreté, le maintien de l'ordre, la traite et l'exploitation des êtres humains, la liberté d'expression et de réunion, le logement et les déplacements, ainsi que le respect de la vie privée et la surveillance²⁰.

Dans son rapport d'évaluation des candidatures, la FIFA a estimé que les risques pour les droits humains de la candidature United 2026 étaient « moyens », tout en faisant part de la préoccupation selon laquelle « la législation nationale proposée pouvait compromettre une entrée sans discrimination aux États-Unis », dans le contexte du premier mandat présidentiel de Donald Trump, et en mettant en garde contre « l'absence d'engagements spécifiques concernant la sécurité et les droits fondamentaux de la part des gouvernements du Canada et des États-Unis ». Au

20 United 2026, *Proposal for a United Human Rights Strategy*, 16 mars 2018, <https://digitalhub.fifa.com/m/35837f1073bdad15/original/s2xnrvtjg9kp0zelhxnt-pdf.pdf>. La stratégie était accompagnée d'une évaluation indépendante des risques. Ergon Associates, *Human Rights Assessment: World Cup Bid*, 28 août 2018 (conservé dans les archives d'Amnesty International) ; Business for Social Responsibility, *Evaluation Report of the Human Rights Strategy Submitted by 2026 FIFA World Cup Bidders*, avril 2018, <https://digitalhub.fifa.com/m/22d49e14125f1fca/original/tvla2wi13tskriql4cs-pdf.pdf>

cœur de la candidature United 2026 se trouvait le fait que le niveau de construction nécessaire pour les éditions précédentes de la Coupe du monde (qui a entraîné des préjudices considérables et médiatisés au Qatar) ne serait pas requis pour 2026 – ce que la FIFA a noté positivement dans le rapport d'évaluation –, les villes hôtes étant déjà dotées des infrastructures et installations indispensables pour accueillir des événements sportifs de très grande ampleur²¹. Après le choix de la candidature United 2026, la FIFA a demandé à toutes les villes candidates de signer des déclarations relatives aux droits humains et d'élaborer des stratégies dans le domaine des droits fondamentaux, en s'appuyant sur l'engagement des parties prenantes qui s'est matérialisé entre 2019 et 2021. En 2022, la FIFA a sélectionné les 16 villes et stades hôtes et a publié une évaluation de haut niveau de la qualité des projets établis par les villes concernées en matière de droits humains²².

À Vancouver, une coalition d'organisations a fortement critiqué le projet préliminaire de la ville hôte sur les droits humains au motif que celle-ci

1 N'AVAIT PAS CONSULTÉ LES ORGANISATIONS REPRÉSENTANT LES PERSONNES MARGINALISÉES DANS LE QUARTIER DE DOWNTOWN EASTSIDE

2 NI PRIS DE MESURES POUR PROTÉGER LES PERSONNES SANS ABRI DES PRÉJUDICES DÉCOULANT DE LA COUPE DU MONDE

4.5 CADRE DES DROITS HUMAINS DE LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2026 ET PROJETS DES VILLES HÔTES

En juillet 2024, la FIFA a publié un cadre des droits humains pour la Coupe du monde 2026, un document d'orientation élaboré conjointement par les États-Unis, le Mexique et le Canada, les 16 comités des villes hôtes de la Coupe du monde et les entités locales responsables de l'organisation des matchs de la Coupe du monde dans chaque ville²³. Le cadre définit des domaines prioritaires, des aspirations de haut niveau et des mesures possibles, mais s'est avéré considérablement plus faible que ce à quoi les organisations de la société civile ayant été consultées sur les projets s'attendaient²⁴. Il ne précisait pas les mesures qui seraient prises dans la pratique, ni qui était responsable de la mise en œuvre. Les engagements en faveur de la liberté d'expression et de la liberté de la presse, par exemple, sont des déclarations floues qui ne répartissent pas clairement les responsabilités entre les gouvernements des pays hôtes, les autorités locales et les comités des villes hôtes. Cependant, dans ce cadre, les 16 villes hôtes sont tenues de réaliser des évaluations des risques en matière de droits humains, de faire participer les parties prenantes et de publier des plans d'action, ce qui laisse penser que la FIFA voyait la concrétisation des droits fondamentaux au niveau des villes, plutôt que l'engagement de niveau national, comme sa priorité²⁵.

Au 14 mars 2026, seules quatre villes hôtes – Atlanta, Dallas, Houston et Vancouver – avaient publié des versions préliminaires de leurs projets relatifs aux droits humains, tandis que Boston et San Francisco avaient émis une déclaration d'information²⁶. Les projets traitent de questions appartenant à trois catégories: protection, droits des travailleuses et travailleurs, et accès à des recours. Bien qu'un large éventail d'engagements et d'initiatives soient

21 FIFA, *Bid Evaluation Report 2026 FIFA World Cup*, 2018,

<https://digitalhub.fifa.com/m/55d1d154bdd6324/original/ir3g14juxglqbbteevvf-pdf.pdf>

22 FIFA, *Evaluations of FIFA World Cup 2026 Host City Stakeholder and Human Rights Submissions* – Summary Report, 1er juillet 2022, <https://digitalhub.fifa.com/m/5f0be69542b0caa3/original/Evaluations-of-FIFA-World-Cup-2026-Host-City-Stakeholder-and-Human-Rights-Submissions-Summary-Report.pdf>

23 FIFA, FWC26 Human Rights Framework (op. cit.).

24 Human Rights Watch et Dignity 2026, « FIFA: Publish robust Rights Framework for 2026 World Cup », 16 mai 2024,

<https://www.hrw.org/news/2024/05/16/fifa-publish-robust-rights-framework-2026-world-cup>

25 FIFA, FWC26 Human Rights Framework (op. cit.).

26 FIFA World Cup 26™ Houston Host Committee, *Human Rights Action Plan Version 1*, 16 février 2026, <https://www.fwc26houston.com/human-rights-plan> ; North Texas FIFA World Cup Organizing Committee, *Human Rights Action Plan Version 1*, 16 février

2026, <https://www.dallasfwc26.com/wp-content/uploads/2026/02/NTFWCOC-Human-Rights-Action-Plan-FINAL-2-16-2026.pdf> ;

Vancouver Host Committee, *Human Rights Action Plan (Draft)*, 19 février 2026, https://media.vancouverfwc26.ca/website-assets/community-hub/Human%20Rights/FWC26_Vancouver_Host_City_Human_Rights_Action_Plan_V1_DRAFT.pdf ; FIFA World Cup

26™, « Boston Host Committee, Human Rights Update », février 2026, <https://bostonfwc26.com/human-rights-update/> ; ATL

26, *Human Rights Action Plan*, mars 2026, <https://www.atlantaga.gov/home/showpublisheddocument/67944> ; Bay Area Host

Committee, « Bay Area Host Committee statement on human rights », février 2026, <https://www.sfbayareafwc26.com/human-rights>

mis en avant dans les projets – par exemple l’engagement de fixer le salaire horaire minimum à 15 dollars à Dallas et Houston, reconnaissant que le minimum dans l’État, établi à 7,25 dollars, était faible –, ceux-ci semblent fournir des garanties concrètes limitées sur un certain nombre de questions soulevées dans ce rapport. Les projets et déclarations publiés par Atlanta, Dallas, Houston, Boston et San Francisco, par exemple, ne contiennent aucune information sur la manière dont les supporters et les populations locales seraient éventuellement protégés des opérations des services de l’immigration. Si des renseignements sont fournis sur les droits des personnes de manifester pacifiquement, il est aussi indiqué clairement que la sécurité est une responsabilité qui incombe aux autorités étatiques et fédérales et dépasse ainsi le périmètre des projets.

À Vancouver, une coalition d’organisations a fortement critiqué le projet préliminaire de la ville hôte sur les droits humains au motif que celle-ci n’avait pas consulté les organisations représentant les personnes marginalisées dans le quartier de Downtown Eastside ni pris de mesures pour protéger les personnes sans abri des préjudices découlant de la Coupe du monde²⁷. À Atlanta, une coalition de 30 organisations a aussi déploré l’absence de véritable consultation et critiqué le projet établi par la ville, le décrivant comme extrêmement faible et dépourvu de nombre des mécanismes de responsabilité nécessaires pour la Coupe du monde²⁸. La coalition s’est dite particulièrement préoccupée par le logement, les protections des travailleuses et travailleurs, et le maintien de l’ordre.

4.6 SURVEILLANCE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

Dans les années qui ont précédé le tournoi, des organisations de la société civile et des syndicats ont formulé une série de recommandations sur un large éventail de questions de droits humains en lien avec l’évènement, y compris par l’intermédiaire de la coalition Dignity 2026 aux États-Unis, de diverses organisations de la société civile au Canada et au Mexique et de la Sport & Rights Alliance dans le monde entier. Parmi les questions soulevées par les organisations figuraient la nécessité de garantir des normes professionnelles minimales, l’absence de plan de protection des enfants et la nécessité de veiller à ce que les populations sans abri ne soient pas criminalisées ni déplacées dans le cadre d’une démarche de prétendu embellissement dans l’optique du tournoi²⁹. Depuis le début du mandat présidentiel en cours, des appels répétés ont été lancés en faveur de la mise en place de garanties sur les droits à la liberté d’expression et de réunion pacifique, de la poursuite des campagnes contre la discrimination et de la protection contre l’application abusive et arbitraire de la législation en matière d’immigration³⁰.

Principaux points soulevés par les organisation :

La nécessité de garantir des normes professionnelles minimales

L’absence de plan de protection des enfants

La nécessité de veiller à ce que les populations sans abri ne soient pas criminalisées ni déplacées dans le cadre d’une démarche de prétendu embellissement dans l’optique du tournoi

27 British Columbia Civil Liberties Association (BCCLA), « Downtown Eastside organizations sound the alarm after the release of Vancouver’s FIFA 2026 Human Rights Action Plan », 26 février 2026, <https://bccla.org/2026/02/press-release-downtown-eastside-organizations-sound-the-alarm-after-the-release-of-vancouvers-fifa-2026-human-rights-action-plan/>

28 CBS News Atlanta, « Coalition calls Atlanta’s World Cup human rights action plan ‘weak’ », 10 mars 2026, <https://www.cbsnews.com/atlanta/news/coalition-calls-atlantas-world-cup-human-rights-action-plan-weak/>

29 The Guardian, « Largest US union federation presses Fifa on labor rights around 2026 World Cup », 8 avril 2022, <https://www.theguardian.com/football/2022/apr/08/afli-cio-labor-union-demands-2026-world-cup> ; Human Rights Watch, « FIFA has no child safeguarding policy for 2026 World Cup », 23 avril 2025, <https://www.hrw.org/news/2025/04/23/fifa-has-no-child-safeguarding-policy-2026-world-cup>

30 Sport & Rights Alliance, Human Rights Watch and Dignity 2026, « World Cup 2026: FIFA needs to act on human rights », 3 décembre 2025, <https://sportandrightsalliance.org/world-cup-2026-fifa-needs-to-act-on-human-rights/> ; Sport & Rights Alliance, « World Cup: A year out, growing attacks on rights », 11 juin 2025, <https://sportandrightsalliance.org/world-cup-a-year-out-growing-attacks-on-rights/>

5. PRINCIPAUX RISQUES RELATIFS AUX DROITS HUMAINS

Les supporters, les joueurs, les travailleuses et travailleurs, les journalistes et les populations locales sont confrontés à tout un éventail de risques pour les droits humains dans les trois pays hôtes. Le présent rapport se concentre sur ceux ayant un lien direct avec le tournoi – en particulier les droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique, la non-discrimination et les violations des droits humains en rapport avec l'application de la législation sur l'immigration, la détention et l'expulsion. Il ne se veut pas exhaustif : les droits des travailleuses et travailleurs, la protection des enfants et les incidences du tournoi sur les personnes sans abri nécessitent tous un examen plus minutieux et des mesures plus vastes que ceux proposés ici.

5.1 CONTEXTE

Les risques liés au tournoi sont clairement en rapport avec le contexte politique et la robustesse des protections plus générales des droits humains, qui ont radicalement changé. Les trois pays hôtes ont élu de nouveaux dirigeant-e-s politiques au cours des 18 derniers mois : Claudia Sheinbaum a été investie présidente du Mexique le 1er octobre 2024, Donald Trump président des États-Unis le 20 janvier 2025 et Mark Carney Premier ministre du Canada le 14 mars 2025.

À l'occasion du premier anniversaire de l'entrée en fonctions du président Donald Trump, Amnesty International a indiqué que les **États-Unis** étaient confrontés à une crise des droits humains, caractérisée par des pratiques autoritaires caractéristiques et récurrentes et une érosion des droits fondamentaux sur laquelle l'organisation recueille des informations dans les pays du monde entier depuis des décennies³¹. Le gouvernement s'est employé à fermer l'espace civique, tout en déshumanisant et en criminalisant les personnes marginalisées. Il a fait progresser de façon agressive un programme hostile aux personnes migrantes ou réfugiées, soumettant les personnes migrantes, demandeuses d'asile ou réfugiées à une longue série de violations des droits humains³². Le système de détention massif des services de l'immigration a été étendu, des milliers de personnes étant ainsi détenues arbitrairement dans des conditions inhumaines et des locaux surpeuplés³³. Le gouvernement a tenté d'intimider, réduit au silence et puni des manifestant-e-s et des détracteur-trices, restreint la liberté de la presse et modifié l'accès à l'information, et systématiquement érodé l'état de droit. Il a aussi pris plusieurs mesures qui ont eu pour effet de contraindre le pouvoir judiciaire et le système juridique fédéral dans son ensemble³⁴.

À L'OCCASION DU PREMIER ANNIVERSAIRE DE L'ENTRÉE EN FONCTIONS DU PRÉSIDENT DONALD TRUMP, AMNESTY INTERNATIONAL A INDiqué QUE LES ÉTATS-UNIS ÉTAIENT CONFRONTÉS À UNE

CRISE DES DROITS HUMAINS,

avec des pratiques autoritaires caractéristiques et récurrentes et une érosion des droits fondamentaux sur laquelle l'organisation recueille des informations dans les pays du monde entier depuis des décennies

31 Amnesty International États-Unis, *Ringling the alarm bells: Rising authoritarian practises and erosion of human rights in the United States* (index : AMR 51/0616/2026), 20 janvier 2026, <https://www.amnestyusa.org/reports/ringing-the-alarm-bells-rising-authoritarian-practices-and-erosion-of-human-rights-in-the-united-states/>

32 Amnesty International, *USA: Torture and enforced disappearances in the Sunshine State: Human Rights Violations at "Alligator Alcatraz" and Krome in Florida* (index : AMR 51/0511/2025), 4 décembre 2025, <https://www.amnesty.org/en/documents/AMR51/0511/2025/en/>, p. 14.

33 Amnesty International États-Unis, *USA: Ringling the alarm bells: Rising authoritarian practises and erosion of human rights in the United States* (op. cit.), p. 25.

34 Amnesty International États-Unis, Letter to the Senate Judiciary Committee, 6 octobre 2025, https://www.amnestyusa.org/wp-content/uploads/2025/10/DC_AIUSA_Judiciary_Comm_Letter_10.6.25.pdf

Il a activement porté atteinte à des institutions et mécanismes établis de longue date en matière de coopération internationale et de protection des droits humains. Il a réduit presque à néant son budget d'aide publique à l'étranger, mettant des millions de vie en danger³⁵, a sanctionné des personnes et des organisations pour avoir œuvré en faveur de la justice et de l'obligation de rendre des comptes dans le contexte de la Cour pénale internationale³⁶, s'est retiré du Conseil des droits de l'homme [ONU], de l'Accord de Paris sur le climat, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), et a mis fin à tous les financements destinés à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. En janvier 2026, Donald Trump a annoncé que le pays se retirait aussi de 66 autres organisations internationales³⁷. Le gouvernement a menacé de prendre le contrôle du Groenland et a mené des frappes aériennes illégales dans les Caraïbes et le Pacifique Est, qui ont tué plus de 150 personnes et s'apparentent à des exécutions extrajudiciaires³⁸. En outre, les États-Unis ont violé la Charte des Nations unies en commettant un acte d'agression contre le Venezuela³⁹. Les États-Unis et Israël ont lancé des attaques illégales contre l'Iran le 28 février 2026. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que la remise d'un prix de la paix nouvellement créé par la FIFA à Donald Trump et son soutien au Conseil de la paix établi par ce dernier aient été fortement critiqués, ni qu'il y ait eu de nombreux appels au boycott du tournoi à l'intention des équipes et des supporters⁴⁰.

Le **Mexique** demeure confronté à des problèmes de droits humains profondément ancrés, caractérisés par des violences généralisées, l'impunité et des menaces systémiques pesant sur les droits fondamentaux, qui ont de lourdes conséquences pour les journalistes, les défenseur-e-s, les migrant-e-s et les personnes marginalisées. Ces risques ont été mis en évidence dans les rapports sur l'engagement des parties prenantes à l'égard des droits humains concernant les villes de Guadalajara et Mexico⁴¹. La violence reste prédominante, le taux officiel d'homicides est d'ailleurs l'un des plus élevés au monde, bien que la présidente Claudia Sheinbaum indique qu'une baisse de 40 % a été constatée entre 2024 et 2025⁴². Cela comprend un taux élevé de violences fondées sur le genre : le ministère public a ouvert 2 589 enquêtes pour des homicides de femmes entre janvier et novembre 2025, dont 672 ont été qualifiés de possibles féminicides⁴³. Le pays enregistre l'un des taux d'homicides de journalistes et de défenseur-e-s des droits humains les plus élevés au monde⁴⁴.

Le risque de violences s'est encore manifesté en février 2026, à la suite de l'homicide d'un chef de cartel, notamment à Guadalajara, où des matchs de la Coupe du monde se joueront au stade Akron. Les autorités ont émis une « alerte rouge » encourageant la population à ne pas sortir et plusieurs matchs de football ont été suspendus. Au moins 73 personnes, dont 25 membres de la Garde nationale mexicaine, ont été tuées pendant l'opération⁴⁵. Auparavant, en novembre 2025, un porte-parole de la FIFA avait déclaré que l'organisation avait

-
- 35 Amnesty International, *USA: Lives at risk: Chaotic and abrupt cuts to foreign aid put millions of lives at risk* (index : AMR 51/9408/2025), 29 mai 2025, <https://www.amnesty.org/es/documents/amr51/9408/2025/en/>
- 36 Décret, Imposing Sanctions on the International Criminal Court, 6 février 2025, <https://www.whitehouse.gov/presidential-actions/2025/02/imposing-sanctions-on-the-international-criminal-court/>
- 37 Décret, Withdrawing the United States from International Organizations, Conventions, and Treaties that Are Contrary to the Interests of the United States, 7 janvier 2026, <https://www.whitehouse.gov/presidential-actions/2026/01/withdrawing-the-united-states-from-international-organizations-conventions-and-treaties-that-are-contrary-to-the-interests-of-the-united-states/>
- 38 CNN, « A timeline of US strikes on boats that have killed at least 157 », 9 mars 2026, <https://www.cnn.com/2025/11/02/politics/timeline-us-strikes-caribbean-pacific-vis/>; Amnesty International, « Les attaques aériennes des États-Unis en Amérique latine et dans les Caraïbes sont des meurtres. Le Congrès doit y mettre fin immédiatement », 30 octobre 2025, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2025/10/u-s-airstrikes-in-latin-america-and-the-caribbean-are-murder-congress-must-stop-them-now/>
- 39 Amnesty International, « États-Unis. L'acte d'agression contre le Venezuela affaiblit l'ordre international fondé sur des règles, tandis que les Vénézuélien-ne-s attendent toujours que justice soit rendue », 3 février 2026, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2026/02/usa-aggression-against-venezuela-further-weakens-rules-based-order/>
- 40 Al Jazeera, « Blatter urges FIFA World Cup boycott over Trump administration policies », 27 janvier 2026, <https://www.aljazeera.com/sports/2026/1/27/blatter-urges-fifa-world-cup-boycott-over-trump-administration-policies> ; Al Jazeera, « FIFA's Gianni Infantino faces ethics complaint over Trump peace prize », 10 décembre 2025, <https://www.aljazeera.com/news/2025/12/10/fifas-gianni-infantino-faces-ethics-complaint-over-trump-peace-prize>
- 41 Équipe de la ville candidate de Guadalajara, *Guadalajara FIFA 2026 World Cup Candidate Host City: Human Rights Stakeholder Engagement Report*, 2021, https://fmf.mx/docs/reportes/Guadalajara_Committed_to_Human_Rights.pdf ; Équipe de la ville candidate de Mexico, *Mexico FIFA 2026 World Cup Candidate Host City: Human Rights Stakeholder Engagement Report*, 2021, https://fmf.mx/docs/reportes/Mexico_City_Committed_to_Human_Rights.pdf
- 42 Reuters, « Mexico murder rate down 40% under Sheinbaum, president says », 8 janvier 2026, <https://www.reuters.com/world/americas/mexico-murder-rate-down-40-under-sheinbaum-president-says-2026-01-08/>
- 43 Secretariado Ejecutivo del Sistema Nacional de Seguridad Pública, Datos Abiertos de Incidencia Delictiva, <https://www.gob.mx/sesnspl/acciones-y-programas/datos-abiertos-de-incidencia-delictiva?state=published> (consulté le 14 mars 2026).
- 44 Vision of Humanity, « Violence against women in Mexico », 13 mai 2025, <https://www.visionofhumanity.org/violence-against-women-in-mexico/> ; Front Line Defenders, Global Analysis 2024/25, 6 mai 2025, <https://www.frontlinedefenders.org/en/resource-publication/global-analysis-202425> ; Article 19, Periodistas y Comunicadorxs Asesinados en México, 2025, <https://articulo19.org/periodistasasesinados/> (consulté le 13 mars 2026).
- 45 Al Jazeera, « Schools shut, troops on streets: Mexico on alert after El Mencho killing », 24 février 2026, <https://www.aljazeera.com/news/2026/2/24/schools-shut-troops-on-streets-mexico-on-alert-after-el-mencho-killing>



La police monte la garde devant le ministère du Tourisme à Mexico, pendant que des membres de plusieurs collectifs manifestent contre la gentrification et le surtourisme à l'approche de la Coupe du monde 2026, Mexique, 27 février 2026. © Gerardo Vieyra/NurPhoto via Getty Images

grande confiance en le fait que les protocoles et les plans en application pour la Coupe du monde fourniraient un cadre sûr pour tous les supporters, équipes et arbitres en 2026⁴⁶. À la suite des violences de février 2026, la FIFA a déclaré suivre la situation de près, tandis que son président, Gianni Infantino, s'est dit extrêmement rassuré, en indiquant à des journalistes : « Tout va bien. Ça va être spectaculaire. »⁴⁷

Par ailleurs, le Mexique demeure en proie à une crise des personnes disparues, qui se caractérise par une impunité généralisée, le nombre total de personnes disparues et non retrouvées depuis 1952 atteignant 133 500 fin 2025. Au cours des 10 dernières années, les disparitions ont augmenté de plus de 200 %⁴⁸. La question des disparitions a été tristement illustrée par la découverte d'au moins une douzaine de charniers dans un rayon de 10 kilomètres autour du stade Akron de Guadalajara. Dans un article de 2025, le média El País, citant des familles de personnes disparues, a indiqué qu'au moins 500 corps avaient été retrouvés sur rien que quatre de ces sites⁴⁹. À l'échelle nationale, entre 2023 et 2024, les ministères publics des États ont recensé 1 451 tombes clandestines et le parquet général fédéral en a enregistré 94⁵⁰. Les disparitions ne sont pas seulement le fait de groupes criminels organisés, elles se déroulent souvent avec l'accord, l'appui ou l'assentiment des autorités⁵¹. Des femmes qui ont joué un rôle de premier plan dans la recherche de leurs proches ont été victimes de violences, d'homicides, de menaces, de stigmatisation et de discrimination alors qu'elles tentaient d'obtenir la vérité, la justice et des réparations⁵².

46 Mexico News Daily, « Sheinbaum juggles World Cup and FIFA presser – Monday's mañanera recapped », 10 novembre 2025, <https://mexiconewsdaily.com/politics/sheinbaum-juggles-world-cup-fifa-presser-mondays-mananera-recapped/>

47 BBC Sport, « Infantino sure of 'spectacular' World Cup in Mexico despite violence », 23 février 2026, <https://www.bbc.co.uk/sport/football/articles/cpd81d7y901o>

48 México Evalúa, « Propuestas para la paz: Análisis de los datos de violencia en México », 9 février 2026, <https://mexicoevalua.org/propuestas-para-la-paz-analisis-de-los-datos-de-violencia-en-mexico/>

49 El País, « Mexico's missing people crisis casts a shadow over World Cup venue », 20 décembre 2025, <https://english.elpais.com/international/2025-12-20/mexicos-missing-people-crisis-casts-a-shadow-over-world-cup-venue.html>

50 Artículo 19, « La Plataforma Ciudadana de Fosas revela irregularidades y opacidad en los registros oficiales de fosas clandestinas en México », 10 février 2025, <https://articulo19.org/la-plataforma-ciudadana-de-fosas-revela-irregularidades-y-opacidad-en-los-registros-oficiales-de-fosas-clandestinas-en-mexico/>

51 Open Society Justice Initiative, *Undeniable Atrocities: Confronting Crimes Against Humanity in Mexico*, juin 2016, <https://www.justiceinitiative.org/publications/undeniable-atrocities-confronting-crimes-against-humanity-mexico>

52 Amnesty International, *Disappear Again: Violence and Affections Faced by Women Searchers in Mexico*, (index : AMR 41/9374/2025), <https://www.amnesty.org/en/documents/amr41/9374/2025/en/>



Une manifestante brandit une pancarte pour manifester pendant le relai de la torche olympique à Vancouver (Canada), 12 février 2010. © Kevork Djansezian/Getty Images

Ces dernières années, le **Canada** a accentué les restrictions pesant sur la liberté d'expression et de réunion pacifique et affaibli les droits des personnes migrantes ou réfugiées, y compris celles risquant d'être expulsées vers les États-Unis, tandis que la haine grandissante à l'égard des personnes LGBTQI+ suscite des inquiétudes. Des organisations de la société civile ont aussi soulevé des préoccupations quant à la mise en place de centaines de caméra de surveillance pour le tournoi⁵³.

À Vancouver, des organisations de la société civile ont fait part de leurs craintes quant au « nettoyage des rues » dans le quartier de Downtown Eastside, où la municipalité détruit des campements ou saisit les biens de personnes sans abri, ce qui fait écho aux opérations menées lorsque la ville avait accueilli les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en 2010⁵⁴. Ces craintes ont été accentuées par le règlement de la Coupe du monde de la FIFA 2026, adopté en novembre 2025, qui apporte des modifications temporaires censées « aider à promouvoir la sécurité publique, maintenir l'intégrité de l'événement, réduire au minimum les perturbations et offrir un environnement propre et accueillant », ce qui s'inspire explicitement des mesures de 2010⁵⁵. Outre l'encadrement de la publicité, le règlement restreint strictement certaines activités comme la vente sur la voie publique et les spectacles de rue. Les mêmes organisations de la société civile ont critiqué le projet préliminaire de la ville hôte pour les droits humains, au motif que les formulations employées

en référence à la privation de logement étaient faibles et vides de sens, réitérant en grande partie les politiques existantes en la matière, notamment en confirmant que les agents municipaux pourraient continuer à éliminer des campements dans les parcs pendant la journée⁵⁶.

Le nombre de personnes sans abri, en particulier dans le quartier de Downtown Eastside, a augmenté de manière constante au cours de la dernière décennie, incitant les autorités locales à déployer des efforts persistants pour perturber les campements et faire disparaître les signes visibles de la privation de logement⁵⁷. Selon une étude de 2025, un quart des personnes interrogées se déclarant sans abri à Vancouver avaient vu leurs biens – y compris des articles essentiels et des médicaments – saisis par les autorités au cours des six mois précédents⁵⁸. En 2024, la défenseure fédérale du logement du Canada a appelé à mettre fin aux expulsions dans les campements de personnes sans abri, au motif qu'elles « insécurisent les personnes et les exposent à un risque accru de préjudices et de violences »⁵⁹.

Des risques analogues existent à Toronto, où les autorités de l'Ontario ont adopté une législation prévoyant de fortes amendes en cas de consommation de stupéfiants sur la voie publique, qui vise en réalité à supprimer les campements dans les zones urbaines, et ont fermé des sites de consommation sécurisés. Les personnes autochtones sont surreprésentées parmi les sans-abri dans la ville, dans les interactions avec la police et dans les campements⁶⁰. La municipalité a également fermé un mois à l'avance un centre d'accueil permettant aux

53 CBC News, « Surveillance cameras for 2026 World Cup in Vancouver spark privacy concerns », 19 décembre 2025, <https://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/surveillance-cameras-2026-world-cup-vancouver-9.7022777>

54 Pivot Legal Society, « City of Vancouver's new FIFA bylaw prioritizes branding and security over rights protections », 16 décembre 2025, https://www.pivotlegal.org/city_of_vancouver_s_new_fifa_bylaw_prioritizes_branding_and_security_over_rights_protections

55 Ville de Vancouver, FIFA World Cup 2026 By-law – RTS 17965, 4 novembre 2025, <https://council.vancouver.ca/20251126/documents/pspc1.pdf>

56 British Columbia Civil Liberties Association (BCCLA), « Downtown Eastside organizations sound the alarm after the release of Vancouver's FIFA 2026 Human Rights Action Plan » (op. cit.).

57 CBC News, « Number of people who are homeless in Metro Vancouver up 9 per cent in 2 years: Report », 30 juillet 2025, <https://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/metro-vancouver-homeless-count-1.7597673>

58 Irem Mia Eren et autres, « 'Street sweeps': The municipal government-enforced confiscation of personal belongings among unstably housed people who use drugs in Vancouver, Canada », septembre 2025, *Public Health*, Volume 248, <https://doi.org/10.1016/j.puhe.2025.105885>

59 Office of the Federal Housing Advocate, *Upholding Dignity and Human Rights: The Federal Housing Advocate's Review of Homeless Encampments*, 13 février 2024, <https://www.chrc-ccdp.gc.ca/publications/upholding-dignity-and-human-rights-federal-housing-advocates-review-homeless>

60 Amnesty International, « Ontario's new laws put lives at risk: Bill 6 and Bill 223 will make communities less safe », 17 décembre 2025, <https://amnesty.ca/human-rights-news/ontario-bill-6-and-bill-223-public-safety/>



Des supporters iraniens manifestent lors du match du groupe B entre l'Angleterre et l'Iran à l'occasion de la Coupe du monde 2022 de la FIFA au Qatar, au stade international Khalifa, à Doha (Qatar), 21 novembre 2022. © Robbie Jay Barratt - AMA/Getty Images

personnes sans abri de rester au chaud en hiver, parce que le lieu avait été préservé à l'usage de la FIFA⁶¹. Des représentant-e-s de la ville ont déclaré que d'autres lieux seraient mis à la disposition des personnes concernées, bien que les organisations travaillant dans le secteur signalent que des personnes ont été adressées à des centres d'accueil déjà au maximum de leurs capacités.

5.2 DROITS À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DE RÉUNION PACIFIQUE

Compte tenu de la visibilité, du coût et de l'impact de la Coupe du monde, les tournois sont souvent, à raison, le point où convergent à la fois les critiques formulées par des médias et les protestations publiques, avant et pendant la compétition, à l'intérieur comme à l'extérieur des sites de la FIFA. Parmi les nombreux exemples, citons les manifestations généralisées qui se sont déroulées au Brésil à l'approche de la Coupe du monde pour protester contre le recours illégal à la force par la police et l'expulsion forcée de personnes, ainsi qu'en faveur du transport gratuit en bus⁶². Lors de la Coupe du monde au Qatar, des supporters et des joueurs iraniens ont manifesté contre la répression dans leur pays, tandis que des milliers d'autres fans ont arboré des drapeaux palestiniens⁶³.

Garantir les droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique est une obligation qui incombe aux pays hôtes au regard du droit international relatif aux droits humains et des normes connexes et relève de la responsabilité de la FIFA en vertu des Principes directeurs des Nations unies et de ses propres politiques. Pourtant, dans les trois pays hôtes, ces droits font l'objet de menaces qu'il convient de traiter.

61 CBC News, « Homeless advocates concerned GTA respite centre is closing early for World Cup despite tough winter », 15 février 2026, <https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/especially-cold-winter-homeless-response-9.7084618>

62 Amnesty International, « Ils utilisent une stratégie de la peur. » *Le Brésil doit protéger le droit de manifester* (index : AMR 19/005/2014), 5 juin 2014, <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr19/005/2014/fr/>

63 Reuters, « U.S. defeat Iran in World Cup match overshadowed by political tension », 30 novembre 2022, <https://www.reuters.com/lifestyle/sports/fans-brace-politically-charged-us-iran-match-world-cup-2022-11-29/> ; Al Jazeera, « Palestinians wave their flag high at the Qatar World Cup », 24 novembre 2022, <https://www.aljazeera.com/features/2022/11/24/palestinians-wave-their-flag-high-at-the-qatar-world-cup>



Des supporters se tiennent dos au terrain pour protester contre le fait que le monde tourne le dos à la Palestine, lors du match de qualification asiatique pour la Coupe du monde de la FIFA 2026 entre Oman et la Palestine au complexe sportif Sultan Qaboos de Mascate (Oman), 14 novembre 2024. © Haitham Al-Shukairi/AFP via Getty Images

RESTRICTIONS DES DROITS SUR LES SITES DE LA FIFA

Dans son cadre des droits humains pour la Coupe du monde 2026, la FIFA s'engage à ce que l'environnement du tournoi respecte et protège le droit de réunion pacifique, le droit à la liberté d'opinion et d'expression, et la liberté de la presse, et insiste sur la protection des défenseur-e-s des droits humains, des journalistes et des autres professionnel-le-s des médias⁶⁴. Elle s'engage également à interdire et traiter les menaces, la discrimination, le harcèlement, les manœuvres d'intimidation ou les violences susceptibles de viser des défenseur-e-s des droits humains, des journalistes, des diffuseurs et d'autres professionnel-le-s des médias, des spectateur-trices, des visiteur-euses et des groupes locaux.

Cependant, l'approche de la FIFA concernant les restrictions du droit à la liberté d'expression des supporters et des joueurs sur les sites n'est pas conforme au droit international relatif aux droits humains ni aux normes connexes. Le droit à la liberté d'expression protège la libre communication d'informations et d'idées, y compris d'opinions critiques, de propos politiques et même d'avis pouvant être considérés comme offensants⁶⁵. Par conséquent, pour être autorisée, toute restriction du droit à la liberté d'expression doit être prévue par des règles suffisamment claires et précises et être considérée, à l'issue d'un examen au cas par cas, comme nécessaire et proportionnée pour atteindre au moins un objectif légitime, tel que le maintien de l'ordre public ou la protection des droits d'autrui⁶⁶. Les interdictions, qui constituent le niveau de restriction le plus élevé, ne sont acceptables que lorsque des propos dépassent un certain seuil comme celui de l'incitation à la violence, à la haine ou à la discrimination à l'égard d'un groupe en particulier⁶⁷. Le Comité des droits de l'homme [ONU] indique clairement que les réunions pacifiques sont protégées « qu'elles se déroulent à l'extérieur, à l'intérieur ou en ligne, dans l'espace public ou dans des lieux privés, ou qu'elles combinent plusieurs de ces modalités »⁶⁸.

64 FIFA, FWC26 Human Rights Framework (op. cit.).

65 Comité des droits de l'homme, Observation générale n° 34: Article 19 (Liberté d'opinion et liberté d'expression), 12 septembre 2011, doc. ONU : CCPR/C/GC/34, paragraphe 11.

66 Pacte international relatif aux droits civils et politiques, article 19.3 ; Comité des droits de l'homme, Observation générale n° 34 (op. cit.), paragraphe 22. Principes de Syracuse concernant les dispositions du Pacte international relatif aux droits civils et politiques qui autorisent des restrictions ou des dérogations, 1985, doc. ONU : E/CN.4/1985/4, sections I.B.

67 Pacte international relatif aux droits civils et politiques, article 20.2 ; Assemblée générale des Nations unies, *Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur les ateliers d'experts sur l'interdiction de l'incitation à la haine nationale, raciale ou religieuse*, doc. ONU : A/HRC/22/17/Add.4, 11 janvier 2013, <https://docs.un.org/fr/a/hrc/22/17/add.4>

68 Comité des droits de l'homme, Observation générale n° 37 : Le droit de réunion pacifique (Article 21 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques), 23 juillet 2020, doc. ONU : CCPR/C/GC/37.

Le Code de conduite dans les stades édicté par la FIFA interdit toutes les formes d'expression à caractère politique, offensant et/ou discriminatoire⁶⁹. De même, le Code disciplinaire de la FIFA tient les associations de football responsables du comportement de leurs supporters quand ceux-ci ont « recours à des gestes, mots, objets ou tout autre moyen pour transmettre un message inadapté à un événement sportif, notamment des messages de nature politique, idéologique, religieuse ou offensante »⁷⁰. Par ailleurs, le Code disciplinaire prévoit des sanctions contre les joueurs et les officiels en cas de « utilisation d'un événement sportif comme plateforme pour des manifestations de nature non sportive ». La manière dont la FIFA définit les interdictions et les restrictions est excessivement générale et n'est pas suffisamment précise pour permettre aux personnes concernées d'ajuster leur comportement. Par conséquent, cela a un effet dissuasif sur l'exercice du droit à la liberté d'expression et peut aboutir à des restrictions arbitraires et injustifiées de ce droit.

Lors de la Coupe du monde de la FIFA 2022 au Qatar, des drapeaux arc-en-ciel ont été confisqués pendant certains matchs à des fans qui souhaitent afficher leur soutien aux droits des personnes LGBTQI+, en dépit des assurances formulées au préalable, et des supporters iraniens ont été agressés ou chassés des stades pour avoir déployé des banderoles « Femme, Vie, Liberté » ou le drapeau persan d'avant la révolution⁷¹. Des joueurs se sont également heurtés à des restrictions, ayant notamment été menacés de sanctions en cas de port d'un brassard « One Love » pour afficher leur soutien aux droits des personnes LGBTI⁷².



Des fans iraniens brandissent une banderole « Woman Life Freedom » (Femme, Vie, Liberté) lors du match du groupe B entre l'Angleterre et l'Iran à l'occasion de la Coupe du monde 2022 de la FIFA au Qatar, au stade international Khalifa, à Doha (Qatar), 21 novembre 2022. © Juan Luis Diaz/Quality Sport Images/Getty Images

69 FIFA, FIFA World Cup 2026 Stadium Code of Conduct,

<https://digitalhub.fifa.com/m/50e8ae81c412b7d5/original/FIFA-World-Cup-2026-Stadium-Code-of-Conduct.pdf>

70 FIFA, Code disciplinaire, 2023, https://belgianfootball.s3.eu-central-1.amazonaws.com/s3fs-public/rbfa/docs/pdf/reglement/bondsreglement_reglement_federal/FIFA+Disciplinary+Code_2023_FR.pdf, article 15.

71 Arab Weekly, « US team beats Iran in World Cup amid tensions, divided fans », 30 novembre 2022,

<https://theArabweekly.com/us-team-beats-iran-world-cup-amid-tensions-divided-fans>

72 Al Jazeera, « Seven European teams ditch 'OneLove' armband World Cup plan », 21 novembre 2022,

<https://www.aljazeera.com/news/2022/11/21/european-teams-say-wont-wear-onelove-world-cup-armband>

MENACES À L'ENCONTRE DES JOURNALISTES ET DES MÉDIAS

Dans sa déclaration de 2025 sur les défenseur-e-s des droits humains et les représentant-e-s des médias, la FIFA s'engage à viser les normes les plus élevées en matière de liberté de la presse, à garantir le droit à la liberté d'expression sans discrimination et à protéger les droits à la liberté d'association et de réunion pacifique dans les pays hôtes, notamment en usant de son influence auprès de tiers là où ces droits sont en danger. Par ailleurs, la FIFA a mis en place un mécanisme de plainte pour les défenseur-e-s des droits humains et les journalistes dont les droits ont été bafoués dans le cadre de ses activités⁷³. Ces engagements seront profondément mis à l'épreuve compte tenu des menaces dont des journalistes et des défenseur-e-s des droits humains seront la cible dans le contexte de leur travail sur le tournoi 2026.

Aux **États-Unis**, le gouvernement a considérablement intensifié ses attaques contre les journalistes et les organes médiatiques qu'il considère comme critiques de ses politiques, notamment par des agressions verbales, le retrait d'accréditations de sécurité, des restrictions visant l'accès de la presse et des menaces à l'encontre de sources de financement. Au cours des 100 premiers jours du gouvernement, le Comité pour la protection des journalistes a signalé une augmentation considérable du nombre de rédactions sollicitant des conseils en matière de sécurité, inquiètes que l'évolution de l'environnement politique national ne menace leur capacité de faire leur travail sans craindre de représailles des autorités⁷⁴. Le gouvernement a banni des médias comme Associated Press en raison de décisions éditoriales et a demandé sans succès à des journalistes de renoncer à leurs droits au titre du premier amendement⁷⁵. Selon US Press Freedom Tracker, Donald Trump a exprimé son dédain pour les médias sur les réseaux sociaux en moyenne une fois par jour au cours des 10 dernières années, notamment en les qualifiant au moins 70 fois d'« ennemis du peuple »⁷⁶. Les financements à destination de diffuseurs publics ont été réduits et la Commission fédérale des communications (FCC) a été instrumentalisée à des fins de représailles politiques⁷⁷. Le gouvernement a également proposé d'apporter des changements aux visas des journalistes étrangers, réduisant considérablement leur durée et créant un espace propice aux abus, ce qui, selon Reporters sans frontières, a des « conséquences catastrophiques » sur la liberté de la presse⁷⁸.

Au moins un journaliste a été expulsé en raison de son travail. Mario Guevara, un journaliste salvadorien installé aux États-Unis, a été arrêté le 14 juin lors d'une manifestation du mouvement « No Kings » à Doraville (Géorgie) pour avoir travaillé sur des opérations des services de l'immigration. Bien que les charges pesant sur cet homme aient été abandonnées et qu'un juge de l'immigration ait fixé une caution pour sa libération, l'ICE a refusé la caution et interjeté appel de la décision. Mario Guevara a été renvoyé au Salvador le 3 octobre 2025⁷⁹. En 2025, 90 % des arrestations et des placements en détention de journalistes aux États-Unis se sont déroulés dans le contexte de manifestations⁸⁰.

73 FIFA, « FIFA statement on human rights defenders and media representatives » (op. cit.).

74 Comité pour la protection des journalistes, *Alarm Bells: Trump's First 100 Days Ramp Up Fear for the Press, Democracy*, 30 avril 2025, <https://cpj.org/special-reports/alarm-bells-trumps-first-100-days-ramp-up-fear-for-the-press-democracy/>

75 Associated Press, « Journalists turn in access badges, exit Pentagon rather than agree to new reporting rules », 15 octobre 2025, <https://apnews.com/article/pentagon-press-access-hegseth-trump-restrictions-5d9c2a63e4e03b91fc1546bb09ffbf12>; New York Times, « Read the Pentagon's new restrictions on reporters », 20 septembre 2025, <https://www.nytimes.com/interactive/2025/09/20/us/pentagon-press-restrictions.html>

76 U.S. Press Freedom Tracker, « On social media, Trump targets the press on average once a day – for 10 years and counting », 12 juin 2025, <https://pressfreedomtracker.us/blog/on-social-media-trump-targets-the-press-on-average-once-a-day-for-10-years-and-counting/>

77 Amnesty International États-Unis, *Ringing the alarm bells: Rising authoritarian practises and erosion of human rights in the United States* (op. cit.).

78 Reporters Without Borders (RSF), « États-Unis : les restrictions proposées pour les visas de journalistes pourraient avoir des conséquences catastrophiques pour la liberté de la presse », 3 septembre 2025, <https://rsf.org/fr/usa-proposed-journalist-visa-restrictions-would-have-catastrophic-consequences-press-freedom>

79 Amnesty International États-Unis, *Ringing the alarm bells: Rising authoritarian practises and erosion of human rights in the United States* (op. cit.).

80 Freedom of the Press Foundation, « Report: Most journalist detentions this year are at protests », 15 décembre 2025, <https://freedom.press/issues/report-most-journalist-detentions-this-year-are-at-protests/>

Le **Mexique** est considéré par le Comité pour la protection des journalistes (CPJ) comme le plus dangereux pour la presse dans l'hémisphère occidental⁸¹. Selon Article 19, sept journalistes y ont été tués en 2025 en représailles pour leur travail. Cette organisation a aussi alerté contre le recours accru aux cadres réglementaires comme outils de censure dans le pays, enregistrant 51 cas de harcèlement judiciaire contre 39 journalistes entre janvier et juillet 2025, soit plus du double de l'année précédente⁸².

L'impunité demeure une caractéristique des violences à l'égard des journalistes au Mexique. En dépit des centaines d'agressions et des dizaines d'homicides recensés, le Bureau du procureur spécial du Mexique pour les crimes contre la liberté d'expression (FEADLE) n'a obtenu que huit condamnations pour des homicides de journalistes entre 2012 et 2023, et les autorités fédérales n'ont jamais condamné les commanditaires de ces crimes. Les journalistes les plus en danger sont généralement installés en dehors de Mexico, et travaillent sur la criminalité et sa convergence avec la corruption politique pour des médias locaux ou régionaux⁸³.



Comité pour la protection des journalistes (CPJ)

LE MEXIQUE EST LE PAYS LE PLUS DANGEREUX POUR LA PRESSE DANS L'HÉMISPHERE OCCIDENTAL

7 JOURNALISTES Y ONT
ÉTÉ TUÉS EN 2025
EN REPRÉSAILLES POUR LEUR TRAVAIL

51 CAS DE HARCÈLEMENT JUDICIAIRE
CONTRE 39 JOURNALISTES
ENTRE JANVIER ET JUILLET 2025

RÉPRESSION DES MANIFESTATIONS PACIFIQUES

La possibilité de restreindre les manifestations dans les trois pays hôtes pendant la Coupe du monde 2026 n'est pas anodine. Les **États-Unis** ont été le théâtre d'une vague de manifestations depuis l'investiture de Donald Trump, en lien avec la mise en œuvre de politiques d'immigration cruelles, les droits des Palestiniens et les rassemblements organisés par le mouvement « No Kings ». Le 250^e anniversaire de l'indépendance du pays, le 4 juillet 2026, pourrait s'avérer marquant, dans le sillage des tensions issues des manifestations de 2025⁸⁴. L'un des matchs joués ce jour-là se déroulera à Philadelphie, la ville où a été signée la Déclaration d'indépendance.

Compte tenu du passif du gouvernement actuel, il existe un véritable risque que le droit de manifester autour de la Coupe du monde soit réprimé. Depuis janvier 2025, les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'expression subissent des attaques soutenues, ils sont sans cesse mis à mal par les actes du pouvoir exécutif et un maintien de l'ordre extrêmement politisé⁸⁵. Le gouvernement des États-Unis a pris pour cible des étudiant·e·s étrangers manifestant contre le génocide actuellement perpétré par le gouvernement d'Israël à Gaza, ainsi que des personnes qui manifestaient ou surveillaient des opérations agressives d'application de la politique

81 Amnesty International, *México: Informe para el Comité de Derechos Humanos de la ONU: 145 Periodo de Sesiones, 2-19 de Marzo, Lista de Cuestiones Previa al Informe* (index : AMR 41/0581/2025), 9 janvier 2026, <https://www.amnesty.org/es/documents/amr41/0581/2025/es/> ; Amnesty International et Comité pour la protection des journalistes, « No One Guarantees My Safety. » The Urgent Need to Strengthen Mexico's Federal Policies for the Protection of Journalists (index : AMR41/7666/2024), 6 mars 2024, <https://www.amnesty.org/en/documents/amr41/7666/2024/en/>

82 Article 19, « Las leyes como mecanismo de censura: Aumento del acoso judicial contra periodistas en México », 26 août 2025, <https://articulo19.org/las-leyes-como-mecanismo-de-censura-aumento-del-acoso-judicial-contra-periodistas-en-mexico/> ; Article 19, *Periodistas y Comunicadorxs Asesinadxs en México* (op. cit.) (consulté le 13 mars 2026).

83 Amnesty International et Comité pour la protection des journalistes, « No One Guarantees My Safety. » *The Urgent Need to Strengthen Mexico's Federal Policies for the Protection of Journalists* (op. cit.)

84 New York Times, « As Americans celebrate Independence Day, some protest the Trump Administration », 4 juillet 2025, <https://www.nytimes.com/2025/07/04/us/politics/trump-protests-4th-july.html>

85 Amnesty International États-Unis, *Ring the alarm bells: Rising authoritarian practises and erosion of human rights in the United States* (op. cit.).



La Garde nationale de Californie se tient en ligne pour retenir les personnes manifestant contre l'ICE devant le bâtiment fédéral à Los Angeles, Californie (États-Unis), 9 juin 2025. © Carlin Stiehl/Los Angeles Times via Getty Images

d'immigration du gouvernement. Il s'est servi du programme « Catch and Revoke » pour retirer des visas à un grand nombre de personnes : plus de 100 000 visas ont ainsi été annulés en 2025, dont 8 000 à des étudiant-e-s pour « interventions des forces de l'ordre pour actes délictuels »⁸⁶. Ce programme a été stimulé par les outils d'IA Babel X, créés par Babel Street, et Immigration OS, de l'entreprise Palantir, qui ont des capacités automatisées permettant un suivi, une surveillance et une évaluation de masse constants⁸⁷.

L'administration a non seulement restreint les manifestations et porté atteinte aux universités en tant qu'espaces de libre exercice des droits, mais aussi mis en place une « structure d'autorisation » en vue d'utiliser l'armée aux fins du maintien de l'ordre sur le territoire⁸⁸. À titre d'exemple, Donald Trump a fédéralisé la Garde nationale californienne afin de déployer au moins 4 000 soldats dans la ville de Los Angeles – l'une des villes hôtes de la Coupe du monde de la FIFA –, prétendument pour faciliter le maintien de l'ordre face aux personnes manifestant contre les opérations de l'ICE, malgré les objections du gouverneur de Californie⁸⁹. Des forces de sécurité militarisées, parmi lesquelles la Garde nationale, ont aussi été déployées à Chicago, Minneapolis, Portland, Memphis, La Nouvelle-Orléans et Washington, et des menaces en ce sens ont été proférées à propos de New York, San Francisco et Baltimore. Dans un discours à l'intention des généraux et amiraux, Donald Trump a indiqué que les États-Unis étaient en proie à une « invasion de l'intérieur » et décrit les villes américaines comme un terrain d'entraînement pour les forces armées⁹⁰.

86 Département d'État des États-Unis, publication sur X : « Breaking: The State Department has now revoked over 100,000 visas, including some 8,000 student visas and 2,500 specialized visas for individuals who had encounters with U.S. law enforcement for criminal activity », 12 janvier 2026, <https://x.com/StateDept/status/2010740549469557010>

87 Voir, par exemple, Electronic Privacy Information Center, « EPIC FOIA: CBP (Babel Street Location-Tracking Service) », 3 décembre 2021, <https://epic.org/documents/epic-foia-cbp-babel-street-location-tracking-service/> ; Babel Street, <https://www.babelstreet.com/> ; Palantir Royaume-Uni, <https://www.palantir.com/uk>.

88 Amnesty International États-Unis, *Ring the alarm bells: Rising authoritarian practices and erosion of human rights in the United States* (op. cit.).

89 Reuters, « Trump administration deploys Marines to Los Angeles, vows to intensify migrant raids », 10 juin 2025, <https://www.reuters.com/world/us/los-angeles-police-order-immigration-protesters-downtown-go-home-2025-06-09/>

90 Associated Press, « Trump calls for using US cities as a 'training ground' for military in unusual speech to generals », 30 septembre 2025, <https://www.apnews.com/article/trump-hegseth-generals-meeting-military-pentagon-0ecdccb8877e24329cfa0fc1e851ebd2> ; CNN, « Trump's ominous move to recruit generals and admirals to his political cause », 30 septembre 2025, <https://www.cnn.com/2025/09/30/politics/quantico-trump-generals-admirals-military>



ÉTUDES DE CAS

Mahmoud Khalil, militant palestinien titulaire du statut légal de résident permanent aux États-Unis et organisateur de manifestations étudiantes à l'université Columbia, a été détenu illégalement par les services de l'immigration en mars 2025 en raison de son militantisme propalestinien. Au moins 10 autres étudiant-e-s étrangers ont été pris également pour cible⁹¹. Mahmoud Khalil a été libéré sous caution trois mois plus tard par un juge fédéral, en juin 2025. Cependant, une décision prise en appel en 2026 a annulé cette décision et la procédure d'expulsion est toujours en cours le temps qu'il soit statué sur l'appel⁹².

Leqaa Kordia, une femme palestinienne, a été détenue arbitrairement au Texas pendant plus d'un an, loin de sa famille et de son avocat installés dans le New Jersey. Elle a été arrêtée le 13 mars 2025, après avoir été prise pour cible en raison de sa participation à une manifestation organisée en 2024 devant l'université Columbia contre le génocide orchestré par le gouvernement israélien à Gaza. Elle a perdu environ 175 membres de sa famille à Gaza depuis le début du génocide. Les conditions de sa détention ont entraîné une grave détérioration de son état de santé, qui a nécessité une hospitalisation en février 2026. Leqaa a finalement été remise en liberté le 16 mars 2026, après avoir obtenu une libération sous caution pour la troisième fois. Les deux fois précédentes, le département de la Sécurité intérieure avait décrété un sursis administratif pour la maintenir en détention pendant le traitement de son affaire⁹³.

Des manifestations en lien avec la Coupe du monde ont déjà eu lieu au **Mexique**. Mexico a connu une série de manifestations contre la gentrification, les inégalités et les violations des droits fonciers des personnes autochtones et de leur accès à l'eau qui seraient causés ou accentués par la Coupe du monde⁹⁴. Au cours de l'année écoulée, des manifestations de grande ampleur ont eu lieu contre la spéculation immobilière et les potentiels dégâts environnementaux⁹⁵. Des militant-e-s de la ville, y compris des représentant-e-s de peuples autochtones, ont qualifié le tournoi de « Coupe du monde du déplacement » et ont mis en garde contre les menaces pour l'approvisionnement en eau des populations proches du stade Azteca⁹⁶. En septembre 2025, des manifestant-e-s contre la gentrification ont détruit une piñata géante représentant la Coupe du monde de la FIFA, associant leur manifestation à une démonstration de solidarité envers les droits des Palestinien-ne-s⁹⁷.

-
- 91 Amnesty International États-Unis, « Mahmoud Khalil must not be deported », 20 octobre 2025, <https://www.amnestyusa.org/press-releases/targeting-and-threatening-peaceful-protesters-and-their-immigration-status-for-speaking-out-on-the-human-rights-of-palestinians-or-any-other-issue-is-a-clear-violation-of-human-rights/>
- 92 New York Times, « Appeals court opens the door to Mahmoud Khalil's rearrest », 15 janvier 2026, https://www.nytimes.com/2026/01/15/nyregion/mahmoud-khalildetention.html?utm_sf_cserv_ref=807095&smid=tw-nytimes&srmtyp=cur&utm_sf_post_ref=652088858
- 93 Amnesty International États-Unis, « Amnesty International welcomes the release of Leqaa Kordia from year-long detention », 16 mars 2026, <https://www.amnestyusa.org/press-releases/amnesty-international-welcomes-the-release-of-leqaa-kordia-from-year-long-detention/>
- 94 Reuters, « Mexico City residents protest World Cup over displacement fears », 27 février 2026, <https://www.reutersconnect.com/item/mexico-city-residents-protest-world-cup-over-displacement-fears/dGFnOnJldXRlcnMuY29tLDlwMjY6bmV3c21sX1ZBOTI5MTI3MDIyMDI2UIAx> ; The Guardian, « 'We get nothing': Residents fight back as Mexico builds big for 2026 World Cup », 25 août 2025, <https://www.theguardian.com/global-development/2025/aug/25/we-get-nothing-residents-fight-back-as-mexico-builds-big-for-2026-world-cup>
- 95 Associated Press, « Large protest in Mexico City against real estate speculation ahead of the 2026 FIFA World Cup », 21 juillet 2025, <https://www.youtube.com/watch?v=lx40UBXpRI>
- 96 Dialogue Earth, « World Cup construction fever pits Mexico City locals against developers », 3 février 2026, <https://dialogue.earth/en/water/world-cup-construction-fever-pits-mexico-city-locals-against-developers/>
- 97 Dawn News English, « Mexico City protesters smash World Cup piñata in anti-gentrification rally », 14 septembre 2025, <https://www.youtube.com/watch?v=CsuJsXLGhk4>



Des parents et amis de trois étudiants disparus participent à une manifestation pour réclamer que leur proche leur soit rendu vivant, au rond-point des « jeunes héros » de Guadalajara (Mexique), 19 avril 2018. Au Mexique, il y a plus de 133 000 personnes disparues selon les chiffres nationaux officiels et ce sont les membres de leur famille, en particulier les femmes, qui s'occupent des recherches.
© Ulises Ruiz/AFP via Getty Images

À Guadalajara, une ville hôte de la compétition, les autorités ont menacé d'arracher les portraits de personnes disparues affichés au « rond-point des disparu-e-s »⁹⁸. En outre, le Congrès de Jalisco, en charge de Guadalajara, doit approuver une réforme législative qui, parce qu'elle est ambiguë, permettra aux agents de l'État d'ôter les avis de recherche et les posters concernant des personnes disparues dans les espaces publics⁹⁹. Dans la ville hôte de Monterrey, la police a tenté d'empêcher des femmes à la recherche de leurs proches de déployer sur un pont des banderoles commémorant la Journée internationale des victimes de disparition forcée¹⁰⁰.

Les familles à la recherche de proches soumis à une disparition forcée, à l'instigation des parents d'Ana Amelí García Gámez, portée disparue depuis juillet 2025, ont appelé à participer à une manifestation contre l'impunité lors du match d'ouverture de la Coupe du monde. Les familles prévoient de constituer une chaîne humaine mais précisent qu'elles n'empêcheront pas les supporters d'accéder au stade¹⁰¹.

Le droit à la liberté de réunion pacifique subit des pressions croissantes dans tout le Mexique. Amnesty International a recueilli des informations sur le recours à des procédures pénales contre des défenseur-e des droits humains liés aux terres, au territoire et à l'environnement pour leur participation à des manifestations ; procédures qui n'étaient pas conformes aux principes de légalité, de nécessité et de proportionnalité¹⁰². Ces dernières années, les autorités d'au moins 14 États ont opposé aux manifestations pacifiques une force illégale, des détentions

98 Al Jazeera, « World Cup 2026: Re-disappearing Mexico's disappeared », 6 décembre 2025, <https://www.aljazeera.com/opinions/2025/12/6/world-cup-2026-re-disappearing-mexicos-disappeared> ; UDG TV, « Con el pretexto del Mundial, Guadalajara quiere intervenir la glorieta de los Desaparecidos, alerta legisladora », 27 septembre 2025, <https://udgtv.com/noticias/guadalajara-quiere-intervenir-glorieta-de-los-desaparecidos/286375>

99 Congreso del Estado de Jalisco, Dictamen de Ley que Reforma el Artículo 146 del Código Penal para el Estado Libre y Soberano de Jalisco, así como los Artículos 4 y 74 de la Ley de Personas Desaparecidas del Estado de Jalisco, 15 décembre 2025, https://infolej.congreso.jalisco.gob.mx/documentos/estados/R_161004.pdf

100 Proceso, « Policía de Monterrey intenta arrestar a madre buscadora durante manifestación », 30 août 2025, <https://www.proceso.com.mx/nacional/estados/2025/8/30/policia-de-monterrey-intenta-arrestar-madre-buscadora-durante-manifestacion-video-357842.html>

101 El Universal, « Familias buscadoras buscan visibilizar desapariciones en Copa Mundial de Fútbol de 2026; convocan a protesta pacífica », 12 février 2026, <https://www.eluniversal.com.mx/metropoli/familias-buscadoras-buscan-visibilizar-desapariciones-en-copa-mundial-de-futbol-de-2026-convocan-a-protesta-pacifica/>

102 Amnesty International, *México: Informe para el Comité de Derechos Humanos de la ONU* (op. cit.).

arbitraires et un discours destiné à délégitimer les causes des manifestant-e-s¹⁰³. Cette répression vise de manière disproportionnée les personnes autochtones, les groupes racisés et les femmes revendiquant leurs droits humains, tandis que des infractions pénales comme l'« émeute » et l'« obstruction à des travaux publics » sont couramment utilisées pour criminaliser le droit à la liberté de réunion pacifique¹⁰⁴.

En février 2026, la présidente Claudia Sheinbaum a annoncé que près de 100 000 agents des forces de sécurité seraient mobilisés pour la Coupe du monde, en partie à cause des violences qui ont éclaté après l'homicide d'un chef de cartel. En outre, 20 000 militaires travailleront aux côtés de 55 000 policiers et de plusieurs entreprises de sécurité privées¹⁰⁵. Depuis 2006, l'armée participe à des opérations de sécurité publique, lors desquelles le taux de disparitions et d'homicides a augmenté, et elle continue d'être impliquée dans des exécutions extrajudiciaires¹⁰⁶. En 2024 et 2025, le Congrès a malgré tout adopté des lois plaçant la Garde nationale – principal organe de sécurité publique du Mexique – sous la direction du secrétaire à la Défense nationale, ainsi que d'autres forces armées, confiant encore un peu plus la sécurité publique à l'armée¹⁰⁷. Le recours à la torture et à d'autres mauvais traitements par la police, le ministère public et l'armée mexicains a été décrit comme une « pratique généralisée » par l'Organisation mondiale contre la torture¹⁰⁸.

La participation des forces armées à des opérations de sécurité publique viole les obligations internationales du Mexique en matière de droits humains, en vertu desquelles le maintien de l'ordre public doit être confié en premier lieu à des forces de police civiles, qui doivent être formées et dotées de divers types d'armes et de munitions leur permettant de faire un usage différencié de la force et des armes à feu, conformément aux principes de nécessité et de proportionnalité¹⁰⁹. La Cour interaméricaine des droits de l'homme l'a affirmé en 2018¹¹⁰.

Le **Canada** a connu une hausse considérable du nombre de manifestations, notamment des vagues de rassemblements en soutien aux droits fondamentaux des Palestinien-ne-s, ainsi que des campements d'étudiant-e-s réclamant le désinvestissement du génocide imputable à Israël¹¹¹. En 2024, des membres de l'administration de plusieurs universités ont formé un recours en justice pour que les campements soient détruits, et les forces de police sont intervenues pour évacuer de force les manifestant-e-s pacifiques¹¹². Des manifestations contre l'ICE et d'autres forces de police du gouvernement Trump ont déjà eu lieu dans les deux villes hôtes de la Coupe du monde au Canada, Vancouver et Toronto, et pourraient se répéter pendant le tournoi, d'autant plus si l'équipe des États-Unis est tirée au sort pour jouer au Canada lors des derniers tours et si des agents de l'ICE sont déployés pour assurer la sécurité¹¹³. Des membres du conseil municipal de Vancouver ont mis en garde contre le fait que l'on « pouvait raisonnablement s'attendre » à ce que tout déploiement de l'ICE dans la ville « provoque des

103 Amnesty International Mexique, « Amnistía Internacional llama al Estado mexicano a garantizar el derecho a la manifestación pacífica », 18 décembre 2025, <https://amnistia.org.mx/contenido/index.php/amnistia-internacional-llama-al-estado-mexicano-a-garantizar-el-derecho-a-la-manifestacion-pacifica/>

104 Amnesty International, *México: Informe para el Comité de Derechos Humanos de la ONU* (op. cit.).

105 Al Jazeera, « Mexico's Sheinbaum pledges robust World Cup security in visit to Jalisco », 6 mars 2026, <https://www.aljazeera.com/news/2026/3/6/mexicos-sheinbaum-pledges-robust-world-cup-security-in-visit-to-jalisco>

106 Amnesty International, Mexico 2024, <https://www.amnesty.org/en/location/americas/north-america/mexico/report-mexico/>; El País, « Familiares de las niñas muertas a balazos en Badiraguato: 'Los militares dispararon como diez segundos, no nos dieron el alto' », 10 mai 2025, <https://elpais.com/mexico/2025-05-10/familiares-de-las-ninas-muertas-a-balazos-en-badiraguato-los-militares-dispararon-como-diez-segundos-no-nos-dieron-el-alto.html>

107 Amnesty International, « Mexique. La militarisation de la sécurité publique causera davantage de violations des droits humains et perpétuera l'impunité », 9 septembre 2022, <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2022/09/mexico-militarizing-public-security-human-rights-violations-impunity/>

108 Organisation mondiale contre la torture (OMCT), « Global Torture Index 2025: Mexico Factsheet », 2025, https://www.omct.org/site-resources/files/factsheets/Factsheet-Mexico_2025-2.pdf

109 ONU, Principes de base sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois, adoptés le 7 septembre 1990.

110 Cour interaméricaine des droits de l'homme, *Alvarado Espinoza et autres c. Mexique*, série C 370, jugement, 28 novembre 2018, https://www.corteidh.or.cr/docs/casos/articulos/seriec_370_ing.pdf, paragraphe 180.

111 Amnesty International Canada, « U of T encampment ruling fails to uphold the right of peaceful assembly », 2 juillet 2024, <https://amnesty.ca/human-rights-news/u-of-t-encampment-ruling-fails-to-uphold-the-right-of-peaceful-assembly/>; CTV News, « 'Polarized' world is fuelling a growing number of protests in Canada, police say », 21 février 2026, <https://www.ctvnews.ca/canada/article/polarized-world-is-fuelling-a-growing-number-of-protests-in-canada-police-say/>

112 Amnesty International Canada, « U of T encampment ruling fails to uphold the right of peaceful assembly » (op. cit.); IJV, « IJV Canada salutes the victories of student-led encampments across Canada », 4 juin 2024, <https://www.ijvcanada.org/ijv-canada-salutes-the-victories-of-student-led-encampments-across-canada/>

113 CBC News, « Hundreds in Vancouver protest Hootsuite's contract with U.S. Homeland Security », 30 janvier 2026 (mis à jour le 2 mars 2026), <https://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/hootsuite-protest-vancouver-us-department-homeland-security-ice-9.7069265>; CBC News, « Torontonians gather to honour ICE victims as NDP calls for end to contracts with agency », 27 janvier 2026 (mis à jour le 28 janvier 2026), <https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/toronto-ice-victims-vigil-ndp-roshel-9.7063981>

manifestations »¹¹⁴. Des événements internationaux antérieurs ont donné lieu à des violations, la police admettant qu'elle avait eu tort de détenir des centaines de manifestant-e-s pendant plusieurs heures lors du sommet du G20 de 2010 à Toronto¹¹⁵.

Différents textes de loi, aux niveaux fédéral et municipal, ont proposé l'introduction de nouvelles infractions de crime de haine et la mise en place de zones d'exclusion des manifestations. À Toronto, par exemple, un règlement entré en vigueur en juillet 2025 permet aux propriétaires de centres de garde d'enfants, d'établissements de soins, d'écoles, d'hôpitaux ou de lieux de culte de déposer une demande pour que les manifestations soient exclues dans un rayon de 50 mètres autour de leurs locaux¹¹⁶. Ces projets de loi fédéraux et règlements municipaux dans différentes villes du Canada risquent d'ériger en infraction l'exercice de la liberté d'expression et de réunion pacifique en le rendant passible de sanctions excessives, d'imposer des étiquettes stigmatisantes et de réduire la surveillance du comportement de la police. Des organisations de la société civile ont exprimé la crainte que ces initiatives visent principalement les manifestant-e-s pro-palestiniens et accentuent la surveillance des groupes racisés¹¹⁷.

5.3 APPLICATION ABUSIVE DES POLITIQUES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION ET DE CONTRÔLE DES FRONTIÈRES

Alors que des millions de visiteurs-teuses étrangers devraient se rendre à la Coupe du monde 2026, et compte tenu du fait que le football est l'un des sports les plus populaires au sein de la diaspora dans les pays hôtes, il existe des risques – à la fois pour les populations locales et les visiteurs-teuses – liés à une application abusive et meurtrière de la législation relative à l'immigration, à la détention massive et aux expulsions collectives, et aux contrôles discriminatoires aux frontières.

Aux **États-Unis**, les autorités ont mené avec agressivité un programme hostile aux personnes migrantes et réfugiées, mettant en œuvre des décrets racistes et xénophobes qui déshumanisent et criminalisent les personnes migrantes et celles qui cherchent la sécurité. L'ICE a été transformé en une unité de type paramilitaire, composée d'agents fédéraux armés et masqués qui enfoncent des portes, utilisent des grenades incapacitantes et entravent des personnes, dont des enfants, avec des cordons de serrage¹¹⁸. Des agents de l'ICE ont ciblé des zones situées à proximité d'écoles, de lieux de culte, d'hôpitaux et d'autres zones auparavant interdites pour y faire appliquer la loi relative à l'immigration¹¹⁹. De plus, des effectifs importants d'autres organes fédéraux ont aussi été affectés à l'application de la législation sur l'immigration. Des organes comme le Bureau fédéral d'enquêtes (FBI), la police des parcs nationaux, les services secrets, les U.S. Marshalls, l'Office américain de lutte contre les stupéfiants (DEA) et le Bureau de l'alcool, du tabac, des armes à feu et des explosifs (ATF) ont été détournés d'autres missions pour participer à des opérations d'application de la législation relative à l'immigration. Le Service d'enquêtes sur la sécurité intérieure (HSI), qui relève de l'ICE, joue depuis longtemps un rôle lors de grands événements pour ce qui est de lutter contre le trafic et l'exploitation de travailleuses et travailleurs, mais sa tâche a aussi été dévoyée au profit d'arrestations et de détentions, ciblant notamment des victimes d'exploitation.

114 CBC News, « Vancouver Council to confront ICE issue ahead of World Cup », 21 février 2026 (mis à jour le 21 février 2026), <https://www.cbc.ca/news/canada/british-columbia/vancouver-council-ice-motion-world-cup-9.7094047> ; CBC News, « Hundreds in Vancouver protest Hootsuite's contract with U.S. Homeland Security » (op. cit.) ; Council Members Motion, « ICE Out of the Beautiful Game and Vancouver's World Cup », 25 février 2026, https://council.vancouver.ca/20260225/documents/pspc_motion1.pdf

115 Toronto Star, « 'We regret that mistakes were made': Toronto police acknowledge 'unacceptable' mass arrests at 2010 G20 », 19 octobre 2020, https://www.thestar.com/news/gta/we-regret-that-mistakes-were-made-toronto-police-acknowledge-unacceptable-mass-arrests-at-2010-g20/article_c2f05d6f-8afa-5acc-9f81-f0a3b519d64e.html

116 Association canadienne des libertés civiles (ACLIC), Anti-protest bylaws - Our fight against state censorship, <https://ccla.org/major-cases-and-reports/anti-protest-bylaws/> (consulté le 12 mars 2026) ; Social Planning Toronto, « The bubble zone bylaw has been passed: what to know », 26 mai 2025, https://www.socingtoronto.org/the_bubble_zone_bylaw_has_been_passed_what_to_know

117 Amnesty International, *Canada: Submission to the UN Human Rights Committee 145th Session, 2-19 March 2026* (index : AMR 20/0675/2026), 10 février 2026, <https://www.amnesty.org/en/documents/amr20/0675/2026/en/>

118 Amnesty International États-Unis, « Pre-dawn ICE raid in Chicago is attack on human rights, spreads fear and intimidation », 7 octobre 2025, <https://www.amnestyusa.org/press-releases/pre-dawn-ice-raid-in-chicago-is-attack-on-human-rights-spreads-fear-and-intimidation/>

119 Amnesty International États-Unis, Ringing the alarm bells: Rising authoritarian practises and erosion of human rights in the United States, janvier 2026 (op. cit.), p. 25.

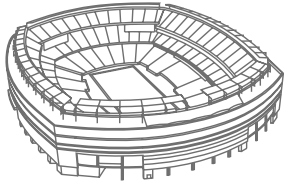
2025

LE GOUVERNEMENT
DES ÉTATS-UNIS A EXPULSÉ

PLUS DE 500 000 PERSONNES



DONT **230 000** PERSONNES
ARRÊTÉES DANS LE PAYS
ET **270 000** À LA FRONTIÈRE



CELA REPRÉSENTE PLUS DE

6

FOIS LE NOMBRE DE PERSONNES QUI
ASSISTERONT À LA FINALE DE LA COUPE DU
MONDE AU STADE METLIFE, DANS LE NEW JERSEY

Le gouvernement étatsunien prend pour cible des populations immigrées dans tout le pays en appliquant les lois de manière violente de façon à susciter la peur et dans l'espoir que leurs politiques punitives et abusives encourageront des personnes à quitter le territoire par elles-mêmes. D'après l'analyse de données gouvernementales menée par le New York Times, l'ICE et le CBP ont expulsé plus de 500 000 personnes en 2025, dont 230 000 personnes arrêtées dans le pays et 270 000 à la frontière. Cela représente plus de six fois le nombre de personnes qui assisteront à la finale de la Coupe du monde au stade MetLife, dans le New Jersey¹²⁰.

Parmi les personnes détenues arbitrairement figuraient des personnes réfugiées, des personnes demandeuses d'asile en cours de procédure, des personnes migrantes en situation régulière, des citoyens américains, des enfants et des femmes, ainsi que des personnes porteuses de maladies graves. Dans de nombreux cas, les motifs de leur détention étaient inconnus. De nombreuses personnes n'ont pas pu avoir accès à la justice pour contester leur détention et leur expulsion.

Selon l'analyse de rapports officiels par le Deportation Data Project, les arrestations effectuées par l'ICE dans la rue ont été multipliées par 11 au cours des neuf premiers mois de 2025, tandis que les arrestations globales, y compris la remise de personnes par les organes étatiques et locaux chargés de l'application des lois à l'ICE, ont quadruplé¹²¹. L'approche de l'ICE en matière d'arrestations de rue a été soutenue par une décision de la Cour suprême dans l'affaire Vasquez Perdomo c. Noem, laquelle a donné suite à une requête d'urgence du gouvernement Trump et suspendu temporairement la décision d'un juge de Los Angeles qui interdisait aux « patrouilles itinérantes » d'interpeller des personnes et de les interroger en fonction de leur apparence, de la langue qu'elles parlaient, de leur profession, voire du lieu¹²². Des interactions meurtrières avec l'ICE et le CBP se sont également produites, ce qui a notamment mené aux homicides de Renée Good, Keith Porter, Ruben Ray Martinez, Silverio Villegas González et Alex Pretti.

Le recours à la détention par les services de l'immigration a considérablement augmenté, le nombre d'enfants ainsi détenus a notamment été multiplié par six¹²³. En janvier 2026, au moins 73 000 personnes étaient détenues par l'ICE – un chiffre largement considéré comme une sous-estimation parce qu'il n'inclut pas les milliers de personnes se trouvant dans des centres de traitement de l'ICE de courte durée, des bureaux de terrain de l'ICE, en détention provisoire dans le système fédéral ou dans d'autres établissements¹²⁴. En outre, les conditions de détention sont mauvaises, insatisfaisantes et, dans bien des cas, inhumaines. Amnesty International a également recueilli des informations sur les conditions de détention de personnes migrantes dans le centre de détention de Krome Nord et

120 New York Times, « How many people has Trump deported so far? », 18 janvier 2026,

<https://www.nytimes.com/interactive/2026/01/18/us/trump-deportation-numbers-immigration-crackdown.html>

121 Graeme Blair et David Hausman, *Immigration enforcement in the first nine months of the Trump administration*, 27 janvier 2026,

<https://deportationdata.org/analysis/immigration-enforcement-first-nine-months-trump.html>.

122 American Immigration Council, « How the Supreme Court's latest decision clears the way for racial profiling during immigration raids », 9 septembre 2025, <https://www.americanimmigrationcouncil.org/blog/supreme-courts-decision-racial-profiling-immigration-raids/>; Cour suprême des États-Unis, *Noem c. Vasquez Perdomo*, requête 25A169, 8 septembre 2025, https://www.supremecourt.gov/opinions/24pdf/25a169_5h25.pdf

123 The Marshall Project, « 'Why is this happening to us?' Daily number of kids in ICE detention jumps 6x under Trump », 29 janvier 2026, <https://www.themarshallproject.org/2026/01/29/ice-kids-in-detention-numbers>

124 American Immigration Council, « New report details ICE's expanding and increasingly unaccountable detention system », 23 janvier 2026, <https://www.americanimmigrationcouncil.org/blog/ice-expanding-detention-system/>; TRAC Immigration, ICE Detainees, https://tracreports.org/immigration/detentionstats/pop_agen_table.html (consulté le 12 mars 2026).

le centre de détention des Everglades (également connu sous le nom d'« Alligator Alcatraz »), qui se trouvent tous les deux dans un rayon de 50 kilomètres autour du siège de la FIFA à Miami, et a conclu qu'elles s'apparentaient à un traitement cruel, inhumain ou dégradant, et parfois à de la torture¹²⁵. Trente et une personnes sont mortes alors qu'elles étaient détenues par l'ICE en 2025, et 12 autres étaient déjà décédées au 18 mars 2026¹²⁶.

Le gouvernement étatsunien a adopté une série de mesures pour expulser des personnes des États-Unis aussi rapidement que possible, contournant les garde-fous d'une procédure normale en bonne et due forme. Il s'agit notamment d'étendre les procédures d'expulsion accélérées à l'échelle nationale – toute personne n'étant pas en mesure de prouver sa présence continue aux États-Unis pendant deux ans peut être soumise à une expulsion accélérée, qui prévoit une détention obligatoire, et autorise à expulser des personnes sans l'intervention d'un juge de l'immigration. Des personnes demandeuses d'asile ont été prises pour cible par des politiques qui permettent aux juges de mettre fin aux procédures d'asile et d'ordonner des expulsions vers des pays tiers. Le gouvernement a également négocié avec plus de 25 pays pour qu'ils accueillent des personnes qui ne sont pas leurs ressortissant-e-s¹²⁷. Ces expulsions vont à l'encontre du principe de « non-refoulement » et sont illégales au regard du droit international¹²⁸. Les transferts vers des pays tiers ont exposé des personnes à d'autres violations des droits humains, notamment des détentions arbitraires, dans des lieux tenus secrets¹²⁹.

Le gouvernement actuel a tenté de mettre fin au « statut de protection temporaire » qui empêche d'expulser des ressortissant-e-s d'Haïti au motif que les conditions dans ce pays ne permettent pas un retour en toute sécurité¹³⁰. Le 3 février 2026, un juge fédéral a bloqué temporairement cette mesure, décision confirmée par une cour d'appel fédérale en mars¹³¹. La question sera maintenant examinée par la Cour suprême, laissant plus de 300 000 Haïtien-ne-s dans l'incertitude¹³². Depuis 2022, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ont appelé les États à cesser les renvois forcés vers Haïti en raison de l'insécurité et de la violence qui y règnent, y compris des enlèvements, des homicides et des viols, une grande partie du pays étant contrôlée par des groupes criminels.

Toutes les villes hôtes de la Coupe du monde ont été directement le théâtre de pratiques arbitraires et agressives des services de l'immigration. Non seulement le comté de Miami-Dade héberge des centres de détention où Amnesty International a relevé des violations des droits humains, mais l'État a adopté des lois et le gouverneur a émis des décrets qui font de l'immigration une infraction pénale sur le territoire de Floride, créant des risques immédiats pour les droits humains¹³³. Le New Jersey, où se déroulera la finale, a connu des opérations et des arrestations menées par l'ICE, notamment lors de matchs de football¹³⁴. À Los Angeles, les autorités fédérales ont effectué des centaines de raids dans des quartiers majoritairement habités par des populations hispaniques, ciblant des lieux de travail, des zones commerciales et des quartiers résidentiels¹³⁵.

125 Amnesty International, « États-Unis. Un nouveau rapport dévoile les violations des droits humains commises dans les centres de détention d'« Alligator Alcatraz » et de Krome en Floride », 4 décembre 2025, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2025/12/estados-unidos-nuevas-investigaciones-revelan-violaciones-de-derechos-humanos-en-los-centros-de-detencion-de-alligator-alcatraz-y-krome-en-florida/>

126 Service de contrôle de l'immigration et des douanes (ICE), Detainee Death Reporting, <https://www.ice.gov/detain/detainee-death-reporting> (consulté le 12 mars 2026) ; Reuters, « Eleven people died in US immigration custody this year, ICE says », 9 mars 2026, <https://www.reuters.com/world/eleven-people-died-us-immigration-custody-this-year-ice-says-2026-03-09/>

127 Amnesty International, USA: *Torture and enforced disappearances in the Sunshine State: violations des droits humains commises dans les centres de détention d'« Alligator Alcatraz » et de Krome en Floride* » (op. cit.).

128 Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, « UN experts alarmed at illegal deportations from the United States to El Salvador », 30 avril 2025, <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2025/04/un-experts-alarmed-illegal-deportations-united-states-el-salvador>

129 Amnesty International, Soudan du Sud. La détention de quatre hommes expulsés des États-Unis doit cesser (index : AFR 65/0280/2025), 18 septembre 2025, <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr65/0280/2025/fr/> ; Amnesty International, Eswatini. Cinq hommes expulsés, placés en détention, se voient refuser l'accès à une aide juridique (index : AFR 55/0294/2025), 19 septembre 2025, <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr55/0294/2025/fr/>

130 Direction de la citoyenneté et des services d'immigration (USCIS), « Termination of the designation of Haiti for Temporary Protected Status », 28 novembre 2025, <https://www.federalregister.gov/documents/2025/11/28/2025-21379/termination-of-the-designation-of-haiti-for-temporary-protected-status>

131 New York Times, « Appeals court upholds protected status for 350,000 Haitians », 6 mars 2026, <https://www.nytimes.com/2026/03/06/us/haiti-tps-appeals-court.html>

132 Reuters, « Supreme Court to weigh Trump bid to end legal protections for Haitian, Syrian migrants », 16 mars 2026, <https://www.reuters.com/world/supreme-court-weigh-trump-bid-strip-temporary-status-haitian-syrian-migrants-2026-03-16/>

133 Amnesty International, USA: *Torture and enforced disappearances in the Sunshine State: violations des droits humains commises dans les centres de détention d'« Alligator Alcatraz » et de Krome en Floride* » (op. cit.).

134 The Guardian, « ICE Raid: New Jersey Warehouse Workers Detained », 21 août 2025, <https://www.theguardian.com/us-news/2025/aug/21/ice-raid-new-jersey-warehouse-workers-detained> ; Human Rights Watch, « US: ICE Arrest at FIFA Event Spotlights Dangers for World Cup », 3 décembre 2025, <https://www.hrw.org/news/2025/12/03/us-ice-arrest-at-fifa-event-spotlights-dangers-for-world-cup>

135 Human Rights Watch, « US: ICE Abuses in Los Angeles Set Stage for Other Cities », 4 novembre 2025, <https://www.hrw.org/news/2025/11/04/us-ice-abuses-in-los-angeles-set-stage-for-other-cities>



Une femme lève les mains alors que des agents des douanes et de la protection des frontières étendent leur ligne d'intervention dans un champ lors d'une opération des agents fédéraux de l'immigration à Glass House Farms à Camarillo, Californie (États-Unis), 10 juillet 2025. © Blake Fagan/AFP via Getty Images

L'ICE et le CBP ne sont pas les seuls organes participant à l'application des lois relatives à l'immigration, loin s'en faut. En effet, environ 1 500 organes étatiques et locaux d'application des lois ont été chargés de participer aux opérations civiles des services de l'immigration au titre des accords 287(g), qui autorisent l'ICE à déléguer certaines de ces missions à des organes étatiques ou locaux¹³⁶. Ces accords ont donné lieu depuis longtemps à un profilage racial, dans le cadre duquel des membres de certaines communautés sont interpellés sous prétexte de lutte contre la criminalité, puis arrêtés et transférés aux mains des services de l'immigration.

Dans cinq des villes hôtes des États-Unis – Atlanta, Dallas, Houston, Kansas City et Miami –, le droit local interdit les « villes sanctuaires » ou oblige la police à coopérer avec les services de l'immigration. Au Texas, où se trouvent Dallas et Houston, une nouvelle législation oblige tout shérif de comté à conclure un accord 287(g) avec l'ICE avant le 1er décembre 2026 ; plusieurs organes d'application des lois dans des comtés de Dallas et Houston l'ont déjà fait¹³⁷. À Miami (Floride), plusieurs organes locaux d'application des lois ont passé des accords 287(g), autorisant des agents à agir au même titre que les services de l'immigration¹³⁸. La Floride est l'État comptant le plus grand nombre d'accords 287(g) – 344 en mars 2026¹³⁹. À Atlanta et Kansas City, les lois des États de Géorgie et du Missouri interdisent les politiques de sanctuarisation et exigent des organes locaux d'application des lois qu'ils coopèrent avec les services fédéraux de l'immigration¹⁴⁰.

Les six autres villes hôtes étasuniennes – Boston, Los Angeles, New York/New Jersey¹⁴¹, Philadelphie, San Francisco et Seattle – sont des « villes sanctuaires » où le droit local limite ou interdit la coopération avec les autorités fédérales en matière d'application des lois relatives à l'immigration. Cependant, les autorités fédérales ont pris pour cible ces villes en multipliant les opérations de l'ICE sans l'aide d'acteurs locaux, afin de punir les localités qui ne coopèrent pas avec les organes de l'immigration. Par ailleurs, le gouvernement actuel s'est engagé

136 Immigration and Nationality Act § 287(g), codified at 8 U.S.C. § 1357(g) (1996) ; ICE, Delegation of Immigration Authority Section 287(g) Immigration and Nationality Act, <https://www.ice.gov/identify-and-arrest/287g>

137 Texas, Senate Bill 8, 89th Regular Session, 2025, <https://capitol.texas.gov/tlodocs/89R/billtext/html/SB00008S.htm>

138 ACLU of Florida, « Miami City Commission approves 287(g) Agreement putting immigrant communities at risk », 17 juin 2025, <https://www.aclufl.org/press-releases/miami-city-commission-approves-287g-agreement-putting-immigrant-communities-risk/> ; ICE, Delegation of Immigration Authority Section 287(g) Immigration and Nationality Act – 287(g) Participating Agencies, 3 mars 2026, <https://www.ice.gov/identify-and-arrest/287g> (consulté le 12 mars 2026), « 287(g) Participating Agencies ».

139 ICE, Delegation of Immigration Authority Section 287(g) Immigration and Nationality Act (op. cit.) (consulté le 12 mars 2026).

140 Géorgie, Prohibition on Immigration Sanctuary Policies by Local Governmental Entities ; Certification of Compliance, Official Code of Georgia Annotated, 2016, <https://law.justia.com/codes/georgia/2022/title-36/chapter-80/section-36-80-23/>, paragraphes 36-80-23 ; Missouri, Sanctuary Policies for Municipalities Prohibited, Revised Statutes of Missouri, 2018, <https://revisor.mo.gov/main/OneSection.aspx?section=67.307>, paragraphe 67.307.

141 New York et certaines parties du New Jersey sont des zones sanctuarisées, mais ce n'est pas le cas du comté de Bergen (New Jersey), où se trouve le stade MetLife.

à continuer d'engager des actions en justice contre les zones sanctuarisées et à travailler étroitement avec le département de la Sécurité intérieure pour éradiquer ces politiques qu'il qualifie de préjudiciables¹⁴².

ÉTUDES DE CAS

ARRESTATION ET DÉTENTION PAR L'ICE D'UN PÈRE LORS DE LA FINALE DE LA COUPE DU MONDE DES CLUBS

Human Rights Watch a recueilli des informations sur l'arrestation par l'ICE, en juin 2025, d'un supporter qui se trouvait avec son enfant devant le stade MetLife, dans le New Jersey, alors qu'ils s'apprêtaient à assister à la finale de la Coupe du monde des clubs de la FIFA entre Chelsea et le Paris Saint-Germain, et sa détention pendant trois mois. Cet homme avait officiellement le statut de demandeur d'asile : sa famille avait fui son pays après que des groupes armés avaient menacé de les tuer, selon ses déclarations. Il a été interpellé au stade par la police locale pour une infraction civile mineure, avant d'être remis à l'ICE, qui l'a détenu pendant trois mois tout en s'employant à l'expulser. Pendant sa détention, sa demande d'asile a été rejetée par un juge. Ce père de famille a déclaré que, traumatisé par trois mois de détention et dans l'espoir de pouvoir parler plus régulièrement à ses enfants, il avait décidé de renoncer à poursuivre l'action en justice, en dépit de sa crainte de rentrer dans son pays d'origine. Sa famille a dû acheter des billets d'avion pour son « départ volontaire ». L'homme est aujourd'hui de retour dans son pays d'origine¹⁴³.

La FIFA n'a pas fait part d'un quelconque engagement public de la part des autorités étatsuniennes en vertu duquel l'ICE ou d'autres organes d'application des lois ne mèneront pas d'opérations en matière d'immigration dans les villes hôtes de la Coupe du monde, lors des événements ou sur les sites du tournoi. En effet, en janvier 2026, le directeur par intérim de l'ICE a déclaré au Congrès que cet organe serait « un élément clé de l'appareil de sécurité global pour la Coupe du monde »¹⁴⁴.

En outre, les trois projets des villes hôtes étatsuniennes pour les droits humains et les deux déclarations disponibles au 14 mars 2026 – concernant Atlanta, Dallas, Houston, Boston et San Francisco – ne mentionnent pas les risques liés à l'application de la législation relative à l'immigration et ne prévoient aucune mesure de protection¹⁴⁵.

Au **Mexique**, Amnesty International a également recueilli des informations sur les effets dévastateurs et immédiats de la politique du gouvernement Trump à la frontière entre les États-Unis et le Mexique¹⁴⁶. Avec la suppression effective de la possibilité de demander l'asile à la frontière, ainsi que la militarisation de la frontière et la réduction des financements accordés aux organisations de la société civile venant en aide aux personnes réfugiées ou migrantes, des milliers de personnes vivent dans l'incertitude, souvent dans des refuges ou des camps informels. La frontière nord du Mexique est de plus en plus dangereuse : des personnes y sont souvent victimes d'extorsion, d'enlèvement et de discrimination, ainsi que de violences sexuelles ou fondées sur le genre, imputables à des acteurs étatiques et non étatiques¹⁴⁷.

Leur situation désespérée est encore aggravée par la suspension de la délivrance de cartes de visiteur pour raisons humanitaires par l'Institut national des migrations (INM), documents pourtant prévus par la loi¹⁴⁸, et les retards considérables dans les procédures de reconnaissance du statut de réfugié par la Commission mexicaine d'aide

142 Département de la Justice des États-Unis, « Justice Department Releases New List of Sanctuary Jurisdictions », 5 août 2025, <https://www.gov1.com/public-safety/justice-department-releases-new-list-of-sanctuary-jurisdictions>

143 Human Rights Watch, « US: ICE arrest at FIFA event spotlights dangers for World Cup », 3 décembre 2025, <https://www.hrw.org/news/2025/12/03/us-ice-arrest-at-fifa-event-spotlights-dangers-for-world-cup>

144 BBC Sport, « ICE will be 'key part of security' at World Cup in US », 11 février 2026, <https://www.bbc.co.uk/sport/football/articles/c62g4322ywno>

145 FIFA World Cup 26™ Houston Host Committee, *Human Rights Action Plan Version 1* (op. cit.) ; North Texas FIFA World Cup Organizing Committee, *Human Rights Action Plan Version 1* (op. cit.) ; Vancouver Host Committee, *Human Rights Action Plan (Draft)* (op. cit.) ; ATL 26, Human Rights Action Plan (op. cit.) ; Bay Area Host Committee, « Bay Area Host Committee statement on human rights » (op. cit.).

146 Amnesty International, *USA: Lives in Limbo: Devastating Impacts of Trump's Migration and Asylum Policies* (index : AMR 51/9029/2025), 20 février 2025, <https://www.amnesty.org/en/documents/amr51/9029/2025/en/>

147 Amnesty International, *USA: Lives in Limbo: Devastating Impacts of Trump's Migration and Asylum Policies* (op. cit.).

148 Comisión Mexicana de Defensa y Promoción de los Derechos Humanos (CMDPDH), « OSC llaman a garantizar el acceso efectivo de derechos humanos de personas en movilidad », 30 janvier 2024, <https://cmdpdh.org/2024/01/30/osc-llaman-a-garantizar-el-acceso-efectivo-de-derechos-humanos-de-personas-en-movilidad>



Photo prise du côté mexicain du poste-frontière de San Luis, qui relie San Luis, en Arizona, et San Luis Río Colorado, dans l'État mexicain de Sonora. Les barrières visibles sur l'image ont été érigées par des fonctionnaires des États-Unis, 11 avril 2019.

© Alli McCracken/Amnesty International

aux personnes réfugiées (COMAR), semble-t-il faute de ressources et de budget¹⁴⁹.

Les autorités mexicaines acceptent aussi d'accueillir des personnes expulsées par les autorités étatsuniennes qui n'ont pas la nationalité mexicaine. Ces personnes sont souvent victimes d'enlèvement et d'extorsion après leur arrivée au Mexique, tandis que d'autres sont envoyées en car dans le sud du pays par les autorités mexicaines¹⁵⁰.

Les pratiques des services de l'immigration au **Canada** ont aussi donné lieu à de graves violations des droits humains, les autorités plaçant régulièrement des personnes dans des centres de détention pour migrant-e-s et, depuis juillet 2025, dans une prison fédérale¹⁵¹. Les risques sont accrus pour les personnes en situation de handicap, qui voient leurs droits en matière de capacité juridique bafoués dans le système de détention des services canadiens de l'immigration¹⁵². En octobre 2025, le gouvernement canadien a présenté au Parlement le projet de loi C-12, qui menace de gravement restreindre le droit de solliciter l'asile et qui mettrait en danger des personnes en quête de sécurité. Si était adopté, ce texte empêcherait les personnes installées au Canada depuis plus d'un an de demander le statut de réfugié et permettrait aux autorités de prononcer des annulations générales de certains documents d'immigration en

dehors d'une procédure en bonne et due forme, ouvrant la voie à la prise de décisions arbitraires et motivées par des considérations politiques qui pourraient déstabiliser des vies, séparer des familles et déraciner des personnes qui se considèrent chez elles au Canada¹⁵³.

Le Canada a conclu l'Entente sur les pays tiers sûrs avec les États-Unis en 2004, en vertu de laquelle les personnes demandant l'asile après être entrées au Canada depuis les États-Unis ne peuvent pas prétendre à ce que leur demande soit transmise à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR). Ces personnes doivent donc faire demi-tour à la frontière et sont renvoyées aux États-Unis, où elles sont souvent détenues arbitrairement, disposent d'un accès limité à une assistance juridique et risquent d'être expulsées vers des pays dans lesquels – comme nous l'avons déjà exposé – elles risquent d'être persécutées, torturées ou soumises à d'autres graves atteintes aux droits humains¹⁵⁴.

Amnesty International a aussi montré que le programme des travailleurs étrangers temporaires du Canada, qui lie le statut migratoire de ces personnes à un employeur unique, permet une exploitation systématique des travailleuses et travailleurs – notamment des impayés de salaire, des conditions dangereuses, des violences physiques et sexuelles, et des menaces d'expulsion contre les personnes qui se plaignent¹⁵⁵.

149 La Jornada, « ONG denuncian retrasos y negativas de refugio en Comar », 7 août 2025, <https://www.jornada.com.mx/2025/08/07/sociedad/031n1soc>

150 Refugees International, *Protection, Not Concession: Mexico's Responsibility to Third Country Nationals Deported by the United States*, 27 février 2026, <https://www.refugeesinternational.org/reports-briefs/protection-not-concession-mexicos-responsibility-to-third-country-nationals-deported-by-the-united-states/>

151 Amnesty International et Human Rights Watch, « *Je ne me sentais pas comme un être humain.* » *La détention des personnes migrantes au Canada et son impact en matière de santé mentale* (index : AMR 20/4195/2021), 17 juin 2021, <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr20/4195/2021/fr/>; Amnesty International Canada, « Human rights win: Immigration detention ends in provincial jails across Canada », 19 septembre 2025, <https://amnesty.ca/human-rights-news/immigration-detention-ends-in-provincial-jails-canada/>.

152 Human Rights Watch, « *It Felt Like Everything in Life Stopped* »: *Legal Capacity Rights Violations Against People with Disabilities*, 3 décembre 2024, <https://www.hrw.org/report/2024/12/03/it-felt-like-everything-in-life-stopped/legal-capacity-rights-violations-against>

153 Amnesty International, *Canada: Submission to the UN Human Rights Committee* (op. cit.).

154 Conseil canadien pour les réfugiés c. Canada (ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, 2023 SCC 17, Factum of the Appellants, 14 mars 2022, <https://www.scc-csc.ca/cases-dossiers/search-recherche/39749/>, paragraphe 14 ; Amnesty International, *Canada: Submission to the UN Human Rights Committee* (op. cit.), p. 2.

155 Amnesty International, « *Le Canada m'a détruite.* » *Exploitation des travailleuses et travailleurs migrants au Canada* (index : AMR 20/8807/2025), 30 janvier 2025, <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr20/8807/2025/fr/>

VISAS ET INTERDICTIONS DE VOYAGER

Outre l'application abusive de la législation relative à l'immigration et les pratiques de détention de masse, les États-Unis ont introduit une série de restrictions arbitraires et discriminatoires en matière de visas qui menacent l'esprit inclusif et mondial de la Coupe du monde et présentent de véritables risques pour les droits humains des personnes assistant au tournoi.

À la suite de la proclamation présidentielle 10998 sur la restriction et la limitation de l'entrée de ressortissant-e-s étrangers-ères pour protéger la sécurité des États-Unis, les ressortissant-e-s de 39 pays, ainsi que les personnes voyageant avec des documents délivrés par l'Autorité palestinienne, se heurtent actuellement à des restrictions lorsqu'elles déposent des demandes de visa de courte ou longue durée. Parmi les pays concernés figurent quatre pays qualifiés pour la Coupe du monde – la Côte d'Ivoire, Haïti, l'Iran et le Sénégal¹⁵⁶. Si des exemptions sont prévues pour les joueurs et les équipes d'encadrement, les supporters de ces pays ne pourront pas entrer aux États-Unis pour assister au tournoi, à moins qu'ils ne soient titulaires d'un visa valide délivré avant le 1er janvier 2026.

Ces interdictions générales ciblent des personnes en raison de leur race, de leur religion ou de leur nationalité, et se concentrent sur des pays dont les populations sont majoritairement noires, à la peau mate ou musulmanes, ce qui constitue une discrimination raciale selon le droit relatif aux droits humains¹⁵⁷. Ces mesures favorisent en outre la haine et la désinformation, en renforçant l'idée erronée que certaines populations sont davantage susceptibles de présenter des risques pour la sécurité ou de se livrer à des actes de violence.

Pour les autres voyageurs et voyageuses, le département de la Sécurité intérieure a proposé que toutes les personnes déposant une demande au titre du programme d'exemption de visa soient tenues de fournir un historique de leurs comptes de réseaux sociaux sur les cinq dernières années, en rendant publics tous les profils et les publications¹⁵⁸. Cette mesure élargit les règles introduites en juin 2025 pour les visas d'étudiant-e et de visiteurs-euses participant à un programme d'échange¹⁵⁹. Le Service de la citoyenneté et de l'immigration des États-Unis (USCIS), organe qui traite les demandes de visa et autres demandes liées à l'immigration, applique également une politique de vérification des candidatures à la recherche d'éléments « anti-américains », laquelle consiste à rejeter les candidatures de personnes ayant exprimé des idées qui contredisent le gouvernement actuel ou sa position¹⁶⁰.

Ces restrictions sont contraires aux politiques de la FIFA interdisant la discrimination, ainsi qu'aux engagements pris par les autorités étatsuniennes lorsqu'elles ont présenté leur candidature pour accueillir la Coupe du monde. En 2017, après que Donald Trump a instauré une interdiction d'entrée sur le territoire étatsunien dite « muslim ban » pendant son premier mandat, le président de la FIFA, Gianni Infantino, a déclaré que les équipes qualifiées pour la Coupe du monde devaient pouvoir entrer dans le pays, sans quoi il n'y aurait pas de tournoi, de toute évidence¹⁶¹. En mai 2018, Donald Trump a adressé à la FIFA une lettre garantissant que les équipes, les officiels et les supporters ne seraient soumis à aucune restriction à l'entrée dans le pays dans le cadre de la Coupe du monde, si la candidature des États-Unis était retenue¹⁶². En juin 2025, la FIFA a déclaré, en réponse à une lettre de Human Rights Watch, qu'elle « attend[ait]... des pays hôtes qu'ils prennent des mesures pour que toutes les personnes éligibles qui participent à la compétition puissent entrer dans les pays respectifs »¹⁶³.

156 Département d'État des États-Unis, Suspension of visa issuance to foreign nationals to protect the security of the United States, 2 février 2026 (dernière mise à jour), <https://travel.state.gov/content/travel/en/News/visas-news/suspension-of-visa-issuance-to-foreign-nationals-to-protect-the-security-of-the-united-states.html> (consulté le 12 mars 2026), « U.S. Visa News ».

157 Amnesty International, « États-Unis. L'interdiction d'entrée sur le territoire décrétée par Donald Trump sera préjudiciable pour les personnes en quête de sécurité et favorisera la haine et la discrimination », 5 juin 2025, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2025/06/usa-trumps-travel-ban-will-harm-people-seeking-safety/>

158 U.S. Customs and Border Protection (CBP), Agency Information Collection Activities ; Revision ; Arrival and Departure Record (Form I-94) and Electronic System for Travel Authorization (ESTA), 10 décembre 2025, <https://www.federalregister.gov/documents/2025/12/10/2025-22461/agency-information-collection-activities-revision-arrival-and-departure-record-form-i-94-and>

159 U.S. CBP, Agency information collection activities; revision; arrival and departure record (Form I-94) and electronic system for travel authorization (ESTA) (op. cit.).

160 U.S. Citizenship and Immigration Services, « USCIS to consider anti-Americanism in immigrant benefit requests », 19 août 2025, <https://www.uscis.gov/newsroom/news-releases/uscis-to-consider-anti-americanism-in-immigrant-benefit-requests>

161 The Guardian, « Donald Trump travel ban could prevent United States hosting World Cup », 9 mars 2017, <https://www.theguardian.com/football/2017/mar/09/donald-trump-travel-ban-could-prevent-united-states-hosting-football-world-cup>

162 New York Times, « How 3 letters from Trump might help bring the 2026 World Cup to the US », 12 juin 2018, <https://www.nytimes.com/2018/06/12/sports/trump-letters-world-cup.html>

163 Gianni Infantino, en réponse à Human Rights Watch, « Your letter regarding human rights and the FIFA World Cup 2026TM », 3 juin 2025, https://www.hrw.org/sites/default/files/media_2025/06/20250603%20Response%20Letter_HRW_FWC2026.pdf



Un fan pose avec un drapeau arc-en-ciel devant le stade de Munich avant un match du groupe F de l'Euro 2020 de l'UEFA entre l'Allemagne et la Hongrie à l'Allianz Arena, Munich (Allemagne), 23 juin 2021. ©Stefan Matzke - sampics/Corbis via Getty Images

5.4 DISCRIMINATION CONTRE LES PERSONNES LGBTQI+

La candidature United 2026 prévoyait une stratégie en matière de droits humains accordant la priorité à la non-discrimination, à l'inclusion et à l'unité, notamment des engagements spécifiques à l'égard des droits des personnes LGBTQI+. Ces engagements concernent la transmission de messages inclusifs, la prévention et le traitement de la discrimination, et la mise en place de mécanismes de plainte adéquats. Le dossier de candidature recommande que l'inclusion des personnes LGBTQI+ soit intégrée dans les projets des villes hôtes et que les États envisageant l'adoption d'une législation discriminatoire aient conscience que cela mettrait en péril les contrats et accords liés aux événements¹⁶⁴.

De plus, l'interdiction de la discrimination dans les Statuts de la FIFA est complétée par le cadre des droits humains de la FIFA pour le tournoi 2026, dans lequel elle s'engage à créer un environnement qui vise à promouvoir et à mettre en avant l'inclusion, à lever les éventuels obstacles à l'inclusion et à interdire et traiter la discrimination de toute sorte en lien avec les activités de la Coupe du monde 2026™ de la FIFA¹⁶⁵.

Cependant, des craintes ont été exprimées quant aux risques de discrimination pendant le tournoi. En janvier 2026, le groupe de supporters LGBTQI+ anglais Three Lions with Pride a annoncé qu'il n'aurait pas de présence visible lors des matchs aux **États-Unis** en raison d'un « retour en arrière des droits fondamentaux » et de risques « graves et inacceptables », en particulier pour la sécurité des supporters trans ou ne se conformant pas aux normes de genre¹⁶⁶. Un autre réseau de groupes de supporters LGBTQI+ européens, Queer Football Fanclubs, conseille également aux fans de ne pas se déplacer en raison de profondes préoccupations quant au traitement des minorités¹⁶⁷.

Des groupes de supporters ont exprimé des inquiétudes face aux attaques lancées par le gouvernement américain contre les droits des personnes LGBTQI+, en particulier des personnes transgenres. Un certain nombre de pays ont averti leurs ressortissant-e-s qu'il était possible qu'ils soient interrogés ou que l'entrée sur le territoire des États-Unis leur soit refusée à la frontière si l'identité de genre apparaissant sur leur passeport était différente du sexe qui leur a été attribué à la naissance ou si la mention « X » figurait dans le champ réservé au genre¹⁶⁸. Donald Trump a émis un décret pour « empêcher les hommes de participer aux sports de femmes »¹⁶⁹ et un autre « rétablissant

164 United 2026, *Proposal for a United Human Rights Strategy* (op. cit.).

165 FIFA, Statuts 2022, 2022, https://digitalhub.fifa.com/m/76c58ca1e642aaea/original/FIFA_Statuts_2022-FR.pdf ; FIFA, FWC26 Human Rights Framework (op. cit.).

166 Three Lions Pride, publication sur Instagram : « A statement from Three Lions Pride on the 2026 Men's World Cup », 15 janvier 2026, https://www.instagram.com/p/DTiY95YiP5y?img_index=1

167 Outsports, « Now two LGBTQ fan groups will not attend U.S. World Cup – one will », 26 janvier 2026,

<https://www.outsports.com/2026/1/26/24126601/lgbtq-gay-soccer-fans-fifa-world-cup-2026-usa-germany-england-safety/>

168 CNN, Countries issue advisories about trans people traveling to the United States, 5 avril 2025,

<https://edition.cnn.com/2025/04/03/travel/trans-people-travel-advisories-united-states>

169 Décret, Keeping Men Out of Women's Sports, 5 février 2025,

<https://www.whitehouse.gov/presidential-actions/2025/02/keeping-men-out-of-womens-sports/>



UN CERTAIN NOMBRE DE PAYS ONT AVERTI LEURS RESSORTISSANT·E·S QU'IL ÉTAIT POSSIBLE QU'ILS SOIENT INTERROGÉS OU QUE L'ENTRÉE SUR LE TERRITOIRE DES ÉTATS-UNIS LEUR SOIT REFUSÉE À LA FRONTIÈRE



SI L'IDENTITÉ DE GENRE APPARAISSANT SUR LEUR PASSEPORT ÉTAIT DIFFÉRENTE DU SEXE QUI LEUR A ÉTÉ ATTRIBUÉ À LA NAISSANCE OU SI LA MENTION « X » FIGURAIT DANS LE CHAMP RÉSERVÉ AU GENRE

la vérité biologique », qui définit le sexe comme une « catégorie biologique immuable, masculine ou féminine ». ¹⁷⁰ Les femmes et les filles transgenres ont été exclues de certains sports, des organes ont supprimé des programmes et réduit des financements dont l'objectif était de faire progresser les droits des personnes LGBTQI+, et un créneau dédié aux personnes LGBTQI+ sur la ligne nationale d'assistance contre le suicide des jeunes a été fermé. ¹⁷¹ Depuis novembre 2025, tous les nouveaux passeports étatsuniens ne doivent indiquer que le sexe biologique assigné à la naissance. ¹⁷²

Le football n'a pas été épargné par les discriminations. En mars 2025, des chants homophobes récurrents ont été signalés lors d'un match de première division (Major League Soccer) entre le San Diego FC et Saint Louis City. ¹⁷³ En juin 2023, un match organisé à Las Vegas entre les équipes nationales masculines des États-Unis et du Mexique a été écourté par l'arbitre à la suite de chants homophobes, et un match a été de nouveau suspendu lorsque les deux équipes ont disputé à Arlington (Texas) la finale de la ligue des nations de la CONCACAF en mars 2024. ¹⁷⁴ La fédération mexicaine de football s'est vu infliger à plusieurs reprises des amendes pour des chants homophobes entonnés par des fans pendant des matchs. En 2021, à la suite de chants lors de deux matchs, dont un entre le **Canada et le Mexique** à Edmonton (Canada), l'équipe nationale a dû jouer à huis clos en application d'une sanction prononcée par la FIFA. ¹⁷⁵ Lors de la Coupe du monde des clubs 2025, les supporters d'une équipe mexicaine ont été avertis que le match risquait d'être annulé si le chant continuait. ¹⁷⁶ Il existe néanmoins une législation nationale plus positive au Mexique, qui interdit la discrimination et reconnaît le mariage entre personnes de même sexe.

Le Code disciplinaire de la FIFA interdit clairement tout comportement et expression discriminatoire de la part tant des joueurs que des supporters et définit un ensemble de sanctions possibles. ¹⁷⁷ Dans le cadre d'un protocole en trois étapes, les arbitres ont le pouvoir tout d'abord d'arrêter le match et d'ordonner une annonce publique pour demander que le comportement discriminatoire cesse, puis de suspendre le match jusqu'à ce que le comportement cesse à la suite d'un autre avertissement et, enfin, de décider de mettre fin au match si le comportement persiste. ¹⁷⁸

Des fans transgenres ou de genre variant peuvent aussi être confrontés à des risques particuliers au Mexique. Selon Transgender Europe, le Mexique était, après le Brésil, le pays le plus dangereux au monde pour les

170 Décret, *Defending Women from Gender Ideology Extremism and Restoring Biological Truth to the Federal Government*, 20 janvier 2025, <https://whitehouse.gov/presidential-actions/2025/01/defending-women-from-gender-ideology-extremism-and-restoring-biological-truth-to-the-federal-government>

171 NPR, « Trump administration cuts specialized suicide prevention service for LGBTQ+ youth », 18 juin 2025, <https://www.npr.org/sections/shots-health-news/2025/06/18/nx-s1-5438405/lgbtq-988-lifeline-samhsa-hhs>

172 Département d'État des États-Unis, *Sex Marker in Passports*, <https://travel.state.gov/content/travel/en/passports/passport-help/sex-marker.html> (consulté le 14 mars 2026), « Passport Help ».

173 BBC Sport, « San Diego condemn 'unacceptable' homophobic chanting », 4 mars 2025, <https://www.bbc.co.uk/sport/football/articles/c1en0z715y9o>

174 The Guardian, « USA win over Mexico cut short by homophobic chants on night of four red cards », 16 juin 2023, <https://www.theguardian.com/football/2023/jun/16/usa-win-over-mexico-cut-short-by-homophobic-chants-on-night-of-four-red-cards>

175 Associated Press, « Mexico and FIFA go back to sports court in decade-long dispute over curbing soccer fans' gay slurs », 15 février 2025, <https://apnews.com/article/world-cup-mexico-fifa-fan-discrimination-cc97060e8de28f0632d60bd51724d38c> ; Sportsnet, « Concacaf issues warning about homophobic chants during Canada-Mexico game », 8 octobre 2021, <https://www.sportsnet.ca/soccer/concacaf-issues-warning-homophobic-chants-canada-mexico-game/>

176 The Athletic, « Supporters warned over homophobic chant during Monterrey's Club World Cup defeat by Borussia Dortmund », 2 juillet 2025, <https://www.nytimes.com/athletic/6467780/2025/07/02/club-world-cup-homophobic-chant/>

177 FIFA, *Code disciplinaire* (op. cit.), article 15.

178 FIFA, « FIFA introduces innovative approach with launch of new disciplinary code », 11 juillet 2019, <https://inside.fifa.com/legal/media-releases/fifa-introduces-innovative-approach-with-launch-of-new-disciplinary-code>

personnes transgenres en 2023¹⁷⁹. En 2024, l'une des années les plus dangereuses pour les femmes transgenres au Mexique, au moins 59 transfémicides ont été recensés¹⁸⁰. Six des 32 États ont inscrit le crime de transfémicide dans leur code pénal (États de Nayarit, Baja California, Baja California Sur, Campeche et Mexico, et ville de Mexico)¹⁸¹.

Au **Canada**, les violences et le harcèlement contre les personnes LGBTI – le terme utilisé dans ce pays est 2ELGBTQIA+ – persistent, notamment le vandalisme visant des drapeaux des fiertés et la dégradation de passages piétons arc-en-ciel¹⁸². En 2024, l'Alberta a adopté une législation ciblant la participation aux sports, ainsi que l'utilisation de pronoms et l'accès à des soins d'affirmation de genre. Dans la Saskatchewan, des lois limitant la possibilité pour les élèves d'utiliser des prénoms et pronoms choisis par elles/eux-mêmes dans les établissements scolaires étaient toujours en vigueur¹⁸³. Bien que ces lois ne s'appliquent sur aucun des sites de la Coupe du monde 2026, le climat d'intolérance s'accroît, en particulier depuis l'élection du président Donald Trump aux États-Unis. Les jeunes trans font l'objet de discriminations persistantes et systémiques à l'échelle nationale, tandis que les violences liées au genre facilitées par la technologie à l'encontre des femmes racisées, notamment noires ou autochtones, et des personnes 2ELGBTQIA+ continuent d'augmenter, les personnes concernées ayant peu de recours.¹⁸⁴ Toronto a été le théâtre de manifestations hostiles aux soins d'affirmation de genre et de contre-manifestations pour la défense des droits des personnes trans et de genre variant¹⁸⁵.

La grande majorité des projets pour les droits humains des villes hôtes n'étant pas publiés, il n'est pas encore possible d'évaluer dans quelle mesure ils protégeront les droits des personnes LGBTQI+. Le projet de Vancouver intègre des stratégies existantes et futures pour l'inclusion des personnes transgenres, de genre variant et bispirituelles, tandis que le projet d'Atlanta prévoit des événements de visionnage de matchs sur le thème des fiertés avec des organisations LGBTQ+ et le partage de ressources pertinentes avec les participant-e-s. Aucun des projets publiés pour Dallas ou Houston ne mentionne les supporters LGBTQI+ d'une quelconque manière, ni ne comprend de mesures de protection spécifiques¹⁸⁶. Bien que Seattle n'ait pas encore publié son projet pour les droits humains, les organisateurs locaux ont prévu qu'un match s'y déroule pendant le week-end des fiertés ; ce « match des fiertés » serait destiné à célébrer les droits et libertés des personnes LGBTQI+¹⁸⁷. D'après les organisateurs, ce match aura lieu malgré les objections des deux équipes nationales – égyptienne et iranienne – qui ont été tirées au sort pour le disputer.

L'engagement de la FIFA à promouvoir des messages contre la discrimination lors des principaux tournois sera de nouveau mis à l'épreuve lors de la Coupe du monde 2026. À la Coupe du monde des clubs 2025, organisée aux États-Unis, la FIFA aurait supprimé des messages contre la discrimination et le racisme dont la diffusion était pourtant prévue, et qui tenaient une place importante lors de ses tournois les plus récents, des publicités en bord de terrain jusqu'aux réseaux sociaux¹⁸⁸. Ces messages ont été brièvement remis en évidence à l'occasion de la Journée internationale de la lutte contre les discours de haine, avant de disparaître à nouveau. Selon la coalition Dignity 2026, qui réunit des groupes de défense des droits humains, des syndicats et des réseaux de travailleuses et travailleurs, des organisations de sportifs-ves, des fans et des groupes en faveur des droits des personnes migrantes, tous basés aux États-Unis, cette décision ne présage rien de bon pour la Coupe du monde de la FIFA 2026¹⁸⁹.

179 Trans Europe and Central Asia (TGEU), *Trans Murder Monitoring 2024 Update*, 2024, <https://tgeu.org/files/uploads/2024/11/TGEU-TMM-TDoR2024-Table-2.pdf>

180 La Prensa, « México es el segundo país del mundo con más transfeminicidios; 2024 registra 59 », 21 novembre 2024, <https://oem.com.mx/la-prensa/metropoli/transfeminicidios-mexico-registra-59-asesinatos-en-lo-que-va-de-2024-18494005>

181 Amnesty International, *México: Informe para el Comité de Derechos Humanos de la ONU* (op. cit.).

182 CBC News, « Destruction of Pride crosswalk leads to outrage and support in rural Manitoba », 3 novembre 2025, <https://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/pride-crosswalk-destroyed-souris-9.6965526>

183 Amnesty International, *Canada: Submission to the UN Human Rights Committee* (op. cit.).

184 Amnesty International Canada, « Canada must end technology-facilitated gender-based violence », 5 juillet 2024, <https://amnesty.ca/activism-guide/canada-must-end-technology-facilitated-gender-based-violence/>

185 CBC News, « Protesters gather over gender-affirming care for youth in Ontario », 19 février 2024, <https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/protests-gender-affirming-care-youth-ontario-1.7645638>

186 FIFA World Cup 26™ Houston Host Committee, *Human Rights Action Plan Version 1* (op. cit.) ; North Texas FIFA World Cup Organizing Committee, *Human Rights Action Plan Version 1* (op. cit.) ; Vancouver Host Committee, *Human Rights Action Plan (Draft)* (op. cit.) ; ATL 26, *Human Rights Action Plan* (op. cit.) ; Bay Area Host Committee, « Bay Area Host Committee statement on human rights » (op. cit.).

187 SeattleFWC26, Pride Design, <https://www.seattlefwc26.org/pride-match/pride-match-design-contest> (consulté le 8 mars 2026).

188 Sport & Rights Alliance, « US: FIFA cancels anti-bias messaging for Club World Cup », 3 juillet 2025, <https://sportandrightsalliance.org/us-fifa-cancels-anti-bias-messaging-for-club-world-cup/>

189 Sport & Rights Alliance, « US: FIFA cancels anti-bias messaging for Club World Cup » (op. cit.).

6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

À quelques semaines du coup d'envoi de la Coupe du monde 2026, la déclaration de la FIFA selon laquelle « le football unit le monde » contraste vivement avec les pratiques clivantes et répressives des gouvernements accueillant son tournoi phare. La joie que les fans espèrent ressentir lors de cette fête du football qui durera six semaines est éclipsée par la réalité des arrestations violentes, des détentions en masse, des expulsions et des refus de visa discriminatoires. Sur fond de crise des droits humains, cette Coupe du monde est bien loin du tournoi « à risque modéré » que la FIFA estimait qu'il serait et des mesures urgentes sont nécessaires pour combler le gouffre entre la promesse initiale et la réalité actuelle.

Il est encore temps d'éviter que la Coupe du monde 2026 soit un théâtre de répression et un espace d'application de pratiques autoritaires. Les gouvernements hôtes doivent respecter leurs obligations au regard du droit international relatif aux droits humains, et la FIFA, les fédérations nationales de football et les sponsors sont clairement tenus de respecter les droits humains et d'user de leur grande influence pour protéger les supporters, les joueurs, les journalistes, les travailleurs et travailleuses et les populations locales. Toutefois, veiller à ce que les droits humains soient respectés pendant la Coupe du monde ne peut être qu'une première étape – une fois que le coup de sifflet final aura retenti, la lutte en faveur des droits humains et contre la répression doit continuer.

1. Garantir les droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique et le maintien de l'ordre par des forces civiles dans toutes les villes hôtes, à l'intérieur comme à l'extérieur des sites de la Coupe du monde

- La FIFA doit réviser son Code de conduite dans les stades et son Code disciplinaire pour faire en sorte que tout le monde, y compris les défenseur-e-s des droits humains, les professionnel-le-s des médias, les fans et les joueurs puissent jouir de leur droit à la liberté d'expression sans discrimination, conformément au droit international relatif aux droits humains et aux normes connexes.
- Il faut que la FIFA se conforme à sa propre politique à l'égard des médias et des défenseur-e-s des droits humains, en usant de son influence pour protéger tous les journalistes et les défenseur-e-s des droits humains victimes de manœuvres d'intimidation, de représailles ou de violence pour avoir couvert le tournoi, notamment en dénonçant publiquement leur traitement.
- La FIFA doit user de son influence et travailler avec les autorités des pays hôtes et les comités des villes hôtes pour veiller à ce que les droits à la liberté d'expression et de réunion pacifique soient aussi respectés hors des sites du tournoi et que personne ne subisse de représailles pour avoir exercé ses droits.
- Les autorités des pays hôtes doivent protéger le droit de manifester pacifiquement en veillant à ce que le maintien de l'ordre lors des rassemblements soit conforme aux normes internationales de légalité, de nécessité, de proportionnalité et de responsabilité, notamment au Code de conduite pour les responsables de l'application des lois et aux Principes de base sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois, examiner les stratégies et le matériel employés lors des manifestations et enquêter sur toutes les allégations de recours à une force illégale.
- Tout en assurant la sécurité des supporters et des populations locales pendant le tournoi, les autorités de tous les pays hôtes doivent faire en sorte que les forces armées ne soient pas affectées à des missions d'application des lois, sauf à titre exceptionnel et temporaire, sous commandement et supervision civils et dans le respect total du droit relatif aux droits fondamentaux.

- Les autorités des États-Unis doivent suspendre immédiatement la surveillance de masse discriminatoire et la surveillance par IA utilisées par les services de l'immigration ou pour le suivi des manifestations, à moins que des garanties strictes ne soient en place, notamment des audits transparents et indépendants et l'interdiction du profilage discriminatoire.

2. Mettre fin aux descentes aveugles, au profilage ethnique, aux arrestations arbitraires, aux détentions de masse et aux expulsions illégales aux États-Unis, et démanteler l'appareil de détention et d'expulsion. Fournir des garanties publiques que les événements, lieux d'organisation et rassemblements liés à la Coupe du monde ne seront pas pris pour cible par les services de l'immigration.

- Les autorités des États-Unis doivent s'abstenir de détenir arbitrairement et pour une durée indéterminée des personnes migrantes ou demandeuses d'asile, et faire en sorte que des mécanismes efficaces de supervision, de transparence et d'obligation de rendre des comptes soient en place pour tous les centres de détention, notamment au moyen d'un suivi indépendant confié à des élu-e-s, des organisations de défense des droits humains et des organisations de la société civile.
- La FIFA doit obtenir publiquement des autorités des États-Unis l'assurance qu'il n'y aura pas d'opérations d'application de la législation relative à l'immigration dans les villes hôtes de la Coupe du monde pendant le tournoi, l'ICE, la police aux frontières et le HSI ne jouant aucun rôle dans le maintien de l'ordre et la sécurité lors des événements de la Coupe du Monde de la FIFA, y compris les fan zones, les matchs et les événements de visionnage de match.
- Le Congrès des États-Unis doit réduire le financement de l'ICE et de la police aux frontières, notamment imposer des règles strictes quant aux financements futurs, conditionnés à de véritables changements de politiques.
- Aux États-Unis, les villes hôtes doivent devenir des endroits accueillants qui ne collaborent pas avec les services de l'immigration et ne leur communiquent pas d'informations.
- Le Canada doit revoir son programme des travailleurs étrangers temporaires pour prévenir et traiter la discrimination systémique à laquelle sont confrontés les travailleuses et travailleurs migrants, notamment en accordant des permis de travail ouverts qui leur permettent de changer librement d'emploi et d'employeur.

3. Lever les interdictions de voyager discriminatoires et la vérification des réseaux sociaux

- Les autorités des États-Unis doivent mettre fin aux restrictions de visa arbitraires et discriminatoires, notamment – mais pas exclusivement – pour les supporters de pays qui se sont qualifiés pour la Coupe du monde.
- Elles doivent abandonner l'obligation faite aux voyageurs et voyageuses se rendant dans le pays de mettre à disposition leur historique de réseaux sociaux pour vérification.
- Elles doivent veiller à ce que les personnes dont l'identité de genre n'est pas identique au sexe qui leur a été assigné à la naissance ne se voient pas interdire d'entrer sur le territoire ni harceler ou discriminer à la frontière.

4. Prendre des mesures efficaces pour lutter contre les discriminations

- La FIFA et les comités des villes hôtes doivent consulter les groupes de fans LGBTQI+ de sorte que des mesures efficaces soient en place pour protéger ces personnes de la discrimination, du harcèlement et des violences, en veillant à ce que tous les sites de la FIFA soient des espaces inclusifs où la discrimination ne saurait aucunement être tolérée.
- La FIFA doit faire appliquer son Code disciplinaire et veiller à ce que son protocole contre la discrimination soit utilisé efficacement, tout au long du tournoi et par la suite, en cas de comportement discriminatoire de la part de supporters, de joueurs ou de représentant-e-s de l'État.
- La FIFA doit s'engager à mener des campagnes contre la discrimination à tous les matchs, lors de tous les événements et sur tous les sites de la Coupe du monde, et le faire effectivement.
- Les autorités des États-Unis doivent abroger les décrets discriminatoires qui restreignent l'accès aux soins de santé, à l'éducation ou à une protection égale, et rétablir et appliquer des mesures de protection non discriminatoires, notamment pour les femmes, les personnes LGBTQI+, les personnes réfugiées ou migrantes, et les populations racisées.


5. Faire en sorte que les villes hôtes publient des projets relatifs aux droits humains à jour et renforcés fournissant une protection complète aux supporters, aux joueurs, aux journalistes, aux travailleurs et travailleuses et aux populations locales


- Les comités des villes hôtes et la FIFA doivent s'employer de toute urgence à renforcer et publier des projets complets relatifs aux droits humains pour le tournoi, qui comblent notamment les lacunes importantes en matière de protection contre l'application abusive et arbitraire de la législation relative à l'immigration et de lutte contre la discrimination.
- Tous les comités des villes hôtes doivent faire en sorte que leurs projets pour les droits humains respectent les droits des personnes sans abri et les protègent des effets potentiels du tournoi, y compris les expulsions forcées qui pourraient découler du « nettoyage des rues » ou de démarches d'embellissement.
- Les comités des villes hôtes de Vancouver et d'Atlanta, par exemple, doivent travailler avec des organisations de la société civile pour renforcer les mesures de protection et aider les personnes sans abri potentiellement concernées par le tournoi et les politiques existantes.




**AMNESTY INTERNATIONAL
EST UN MOUVEMENT
MONDIAL DE DÉFENSE
DES DROITS HUMAINS.
LORSQU'UNE INJUSTICE
TOUCHE UNE PERSONNE,
NOUS SOMMES TOUS ET
TOUTES CONCERNÉ·E·S.**

NOUS CONTACTER

 contactus@amnesty.org

 +44 (0)20 7413 5500

PRENDRE PART À LA CONVERSATION

 www.facebook.com/amnesty

 @amnesty

L'HUMANITÉ DOIT TRIOMPHER

DÉFENDRE LES DROITS ET LUTTER CONTRE LA RÉPRESSION PENDANT LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2026

Le 11 juin 2026 s'ouvrira la Coupe du monde la plus grande et la plus lucrative à ce jour. Des millions de fans se rendront au Canada, au Mexique et aux États-Unis, et des milliards d'autres personnes regarderont le tournoi chez elles. La FIFA a promis un tournoi pendant lequel tout le monde « se sentira en sécurité, inclus et libre d'exercer ses droits ». Cette promesse a rarement été plus indispensable, et elle risque fort d'être rompue.

La Coupe du Monde 2026 de la FIFA est organisée dans un contexte de grave crise des droits humains, qui entraîne des risques et des conséquences pour les fans, les joueurs, les journalistes, les travailleurs et travailleuses et les populations locales. Les États-Unis, où se tiendront le plus de matchs, sont le théâtre d'une crise des droits humains s'inscrivant dans un contexte de pratiques autoritaires généralisées. Le Mexique a mobilisé 100 000 membres du personnel de sécurité, dont des militaires, en réponse aux niveaux élevés de violence. Au Canada, l'héritage des Jeux olympiques de Vancouver et la crise du logement de plus en plus grave ont alimenté des craintes que des personnes sans abri soient de nouveau repoussées en marge.

À quelques semaines du coup d'envoi, la déclaration de la FIFA selon laquelle « le football unit le monde » contraste vivement avec les pratiques clivantes et répressives des gouvernements accueillant son tournoi phare. Il est encore temps d'éviter que la Coupe du monde 2026 soit un théâtre de répression et un espace d'application de pratiques autoritaires. Les gouvernements hôtes doivent respecter leurs obligations au regard du droit international relatif aux droits humains, et la FIFA, les fédérations nationales de football et les sponsors sont clairement tenus de respecter les droits humains et d'user de leur grande influence pour protéger les supporters, les joueurs, les journalistes, les travailleurs et travailleuses et les populations locales.